



Interceréales

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024 - 2025





■ SOMMAIRE

LA GOUVERNANCE	5
BILAN DU PROGRAMME RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	6
BILAN DU PROGRAMME ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET SCIENTIFIQUES	22
BILAN DES ACTIONS RSE 2023 / 2024	32
BILAN DU PROGRAMME ANIMATION ET DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES	38
BILAN DU PROGRAMME DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION	46
BILAN DU PROGRAMME DES RELATIONS INTERNATIONALES	56
BILAN DES ACTIONS DE DÉFENSE DE LA FILIÈRE	62



| DIRECTION ET DÉPARTEMENTS

DIRECTION GÉNÉRALE

- Isabelle Tailhan

COMITÉ DE DIRECTION

- Anne-Laure Paumier, Directrice générale adjointe, Directrice du département relations internationales
- Marine Imbault, Responsable des affaires publiques
- Karine Bernard, Directrice administrative et financière et ressources humaines
- Jérôme Goulet, Directeur filières et RSE du département filières
- Bruno Barrier-Guillot, Directeur du département études scientifiques et économiques
- Xavière Guerlay, Directrice du département communication - promotion

| LA GOUVERNANCE

▶ LE BUREAU



Benoît Piètrement
Président



Éric Thirouin
Vice-Président



Antoine Hacad
Vice-Président



Lionel Deloingce
Vice-Président



Franck Laborde
Trésorier



Jean-François Lepy
Secrétaire



François-Christian Cholat
Secrétaire adjoint

▶ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLÈGE PRODUCTION

- AGPB
Éric Thirouin
Philippe Heusèle
Luc Vermersch
Benoit Piètrement
- AGPM
Sébastien Méry
Franck Laborde
- FGC
François Walraet

COLLÈGE COLLECTE & COMMERCIALISATION

- LCA – MG
Antoine Hacad
Christoph Büren
- NégoA
Antoine Pissier
Cyril Duriez
- SYNACOMEX
Jean-François Lepy
Rodolphe Quenardel
- SYMEX
François-Xavier Quarez

COLLÈGE TRANSFORMATION

- ANMF
Lionel Deloingce
- CFSI
Bernard Skalli
- LCA – NA
David Saelens
- Malteurs de France
Jean-Philippe Jelu
- SNIA
François-Christian Cholat
- USIPA
Marie-Laure Empinet
- USM
Hugo Naudet

▶ LES INVITÉS PERMANENTS

- Bruno Bouvat-Martin, Référent logistique
- Olivier Dauger, Référent carbone amont
- Philippe Mitko, Représentant Cocéral



1

Bilan du Programme Recherche & Développement, conduit par Arvalis

Le Conseil d'Administration d'Intercéréales a validé au cours du renouvellement de l'accord interprofessionnel, pour la période 2022 - 2025, un programme de recherche et développement triennal articulé selon 4 Objectifs de Recherche-Développement (nommés ORD) :

- Garantir une alimentation saine et durable pour tous les marchés
- Développer des pratiques culturales sobres en intrants, favorables à l'environnement et économiquement performantes
- Adapter les systèmes de grandes cultures au dérèglement climatique et développer des fonctions d'atténuation du changement climatique
- Évaluer et favoriser la multi-performance des systèmes de production de grandes cultures sur l'ensemble des territoires.

Par ailleurs une cinquième composante du programme est constituée de l'appui aux filières.

La campagne 2024 - 2025 constitue la troisième et dernière année de mise en œuvre de ce programme dont les principales réalisations sont décrites selon ces cinq composantes.

1 | GARANTIR UNE ALIMENTATION Saine ET DURABLE POUR TOUS LES MARCHÉS

CARACTÉRISER LES MARCHÉS ET LEURS ATTENTES

La caractérisation des marchés export (UE et pays tiers) a été réalisée en partenariat avec le département relations internationales d'Intercéréales. Elle inclut différentes actions comme la participation à des séminaires de promotion et des actions techniques avec les offices de pays tiers. La participation à différentes instances d'écoute filières a été soutenue (commissions « matières premières » des interprofessions, groupes contaminants, CSNA, CS FAM, AEMIC, COS, CS ITAVI ...). Les actions relevant de la caractérisation des qualités des variétés de blé tendre ont été assurées (groupe de travail CTPS, appui ANMF sur les listes VRM/BPMF), ainsi que le travail en étroite collaboration avec l'interprofession sur l'identification des flux de blé tendre et l'adéquation offre / demande dans les bassins de production (tenue des colloques forums blé tendre en régions).



CARACTÉRISER LES QUALITÉS TECHNOLOGIQUES, SANITAIRES ET NUTRITIONNELLES DES GRAINS

Note : la diffusion des résultats se fait via différents canaux de communication. Soulignons notamment la parution et la diffusion large plusieurs fois par an des lettres techniques « News@LIM » et « Qualit@LIM » et des plaquettes qualité publiées en collaboration avec FranceAgriMer comme supports privilégiés de partage des résultats au sein des filières, ainsi que la tenue depuis 2 ans de la journée « Regards croisés sur la qualité de la récolte du blé tendre » associant Arvalis, Intercéréales et les acteurs de la filière meunerie

La caractérisation des matières premières et des co-produits pour différents marchés s'est appuyée sur la continuité des enquêtes et observatoire assurés sur le territoire (comprenant la diffusion des informations dans les canaux identifiés : enquêtes variétales, enquêtes qualité de la récolte (partenariat FranceAgriMer) et observatoire d'occurrence des contaminants (partenariat FranceAgriMer). De plus, les projets de R&D initiés se sont poursuivis : CASDAR PRESAGE (nutrition protéique du jeune poussin), publication des résultats du projet CP-FAB (qualité nutritionnelle de coproduits céréaliers chez le porc), publication des résultats du projet MYCOFEED (effet du DON sur les performances et le comportement alimentaire du porcelet). Notons aussi que la construction d'un consortium de R&D avec l'ITAVI et Terres Inovia sur la nutrition des volailles a suivi son cours.



Le développement de nouvelles méthodes de mesure de la qualité a reposé sur la valorisation des résultats issus de plusieurs projets : ANR EVAGRAIN (intégration des profils boulangers dans l'évaluation variétale), DIAPO (mesure in vitro de prédiction de la digestibilité des acides aminés chez le porc), NIR-Poulet (prédiction par NIR de la digestibilité chez les volailles), projet plate-forme blé dur (caractérisation de la qualité pastière). De plus, la campagne 2024 - 2025 a vu le déploiement du nouveau modèle de mesure du TCH par IR chez les OS (partenariat Agroreso et Foss) et l'optimisation des équipements expérimentaux volailles sur la station de Villerable.



RÉFÉRENCER LES LEVIERS D'ACTION AU CHAMP ET LEURS COMBINAISONS POUR MAÎTRISER LES QUALITÉS DE RÉCOLTE

Les activités de référencements annuels des nouvelles variétés de blé se sont déroulées selon le planning prévu (caractérisation pré et post-inscription, appui ANMF, expertise technique dans les réseaux BAF Île-de-France et Sud-Ouest). Le développement de nouvelles approches et références a été assuré par la conduite de projets de R&D lancés lors des campagnes précédentes ou lors de celle-ci : ANR EVOLTOX (impact du changement climatique sur les espèces fusariennes du blé), FSOV CLIMABOUL (impact du changement climatique sur la qualité boulangère), ANR BS-WHEAT (déterminants génétiques et écophysologiques de l'accumulation des contaminants métalliques dans les blés). Le contexte sanitaire de la récolte 2024 (ergot sur céréales à paille, mycotoxines sur maïs) a fait l'objet de ré-investigations approfondies de nos références afin de tirer les leçons de l'année pour se prémunir de telles situations à l'avenir (épidémiologie, modèles de prédictions, moyens de lutte directe et indirecte, diffusion de références...). Spécifiquement sur l'ergot, un plan de communication renforcé des références existantes (bonnes pratiques au champ et au stockage) a été réactivé au sein des filières, et un nouveau projet de R&D a été déposé sur fonds européens.

DÉVELOPPER DES MÉTHODES PERFORMANTES DE STOCKAGE ET DE CONSERVATION

Note : la diffusion des résultats se fait via différents canaux de communication. Soulignons notamment la parution et la diffusion large 3 fois par an de la lettre technique « Stock@ge » comme support privilégié de partage des résultats au sein des filières.

Les activités concernant **la lutte contre les insectes au stockage** ont reposé sur la poursuite de plusieurs projets de R&D en cours ou en phase de valorisation des acquis, notamment : GRANI-ONDE (utilisation de micro-ondes pour lutter contre les insectes), BeetleNIRS (Détection et quantification des insectes ravageurs des grains lors d'agrégage par spectroscopie proche infrarouge et imagerie hyperspectrale), construction du projet DODILOG (démarrage sur la campagne 2025 - 2026, poursuite des travaux du projet BeetleNIRS).

Les activités sur le **nettoyage du grain** ont notamment reposé sur la poursuite du partenariat OS pour le test des modèles développés, la poursuite de travaux en

filières sur le sujet des allergènes et la maintenance évolutive de la plateforme métiers du grain (PFMG) qui est un outil clef pour mener les projets de R&D sur le travail du grain au service des filières.

Les activités sur le **pilotage de la ventilation** et les itinéraires techniques associés ont impliqué la poursuite du projet ITK-01 (ventilation à l'air ambiant), du projet sur la ventilation à l'air réfrigéré et du projet de territorialisation des stratégies de ventilation. Le projet CASDAR SIRoCCO (adaptation des silos de stockage au changement climatique) a été conduit conformément au planning pour sa première année.



2 | DÉVELOPPER DES PRATIQUES CULTURALES SOBRES EN INTRANTS, FAVORABLES À L'ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIQUEMENT PERFORMANTES

TECHNIQUES DE TRAVAIL DU SOL ET D'IMPLANTATION

Le programme 2024-2025 concernant les **techniques de travail du sol et d'implantation des cultures** s'est articulé autour de 3 axes principaux :

- L'implantation des couverts intermédiaires via des synthèses d'expérimentations multipartenaires sur le mode d'implantation et le démarrage du projet CARNOT RICIN portant sur la modélisation de l'humidité du lit de semences et l'aptitude de diverses espèces à germer en fonction de l'humidité.
- La recherche d'alternatives au glyphosate dans les situations difficiles (sols argileux, hydromorphes), notamment via la poursuite du projet CASDAR AGILE. Les autres actions en lien avec les recherches d'alternatives aux herbicides et la maîtrise du salissement sont détaillées dans les paragraphes consacrés à la Protection Intégrée des Cultures / Gestion des adventices.
- L'élaboration d'un plan de déploiement d'un nouvel OAD sur le choix de la technique de travail du sol,
- Le lien entre la structure du sol et les opérations de désherbage mécanique, par le déploiement de l'outil J-DISTAS / J-Dispo (quantification des jours disponibles avec ou sans prise en compte du risque de tassement) et le démarrage du projet CASDAR MASTER.



NUTRITION MINÉRALE ET BOUCLAGE DES CYCLES

L'activité **référencement des intrants** lors du programme 2024 - 2025 a principalement consisté en la finalisation et la synthèse des résultats d'un large réseau d'expérimentations multilocales et pluriannuelles portant sur l'évaluation de produits revendiquant des effets sur l'activité et la fertilité biologiques des sols. La thématique de la fertilisation azotée a principalement bénéficié du lancement pour une pré-campagne de commercialisation de l'OAD Ferti-Adapt-CHN. Cet outil déployé chez 15 distributeurs via un partenariat avec Airbus (inclus dans l'outil Farmstar) a couvert 3 606 ha de blé pour un total de 561 parcelles réparties chez 141 producteurs. Ferti-Adapt-CHN permet de piloter de manière dynamique les apports d'engrais azotés tout au long du printemps en se basant sur le couplage d'un modèle de culture développé par Arvalis (CHN) et d'images satellite. Il a été validé techniquement sur les 3 campagnes précédent son lancement. La poursuite de son déploiement est prévue pour les campagnes à venir. Enfin, la thématique de la nutrition phosphatée a fait l'objet de la finalisation de projets de R&D ayant diffusé leurs résultats via différents canaux de communication : FSOV PGEN-BW (déterminants génétiques de la tolérance à la carence en phosphore) et CASDAR PhosphoBio sur le suivi et la gestion de la fertilité chimique phosphatée en système d'agriculture biologique.

PROTECTION INTÉGRÉE DES CULTURES

Note : la diffusion des résultats se fait via différents canaux de communication. Soulignons les nombreuses publications (articles, dépliants, contributions à des colloques...) et la valorisation des connaissances acquises via des OAD pour le pilotage de la protection phytosanitaire.

Les actions transversales en matière de **protection intégrée des cultures** ont principalement porté sur la participation à différentes instances et d'auditions relatives à l'évolution de la réglementation ou des solutions de protection disponibles (CTOP usages orphelins, comité des solutions, audition CGAEER...), ainsi que sur la participation active au bulletin de santé du végétal (incluant une contribution significative à la réforme et au déploiement de l'outil Vigicultures 2.0). Notons aussi qu'après une 1^{ère} série de projets portant sur la cible adventices, l'instruction des nouveaux projets émergeant sur les fonds alloués à l'appel à projet PARSADA s'est poursuivi en s'étendant aux autres thématiques de la protection intégrée des cultures (ravageurs notamment).



Comme déjà évoqué lors de la campagne précédente, les activités relatives à l'**étude des transferts de produits phytopharmaceutiques dans l'eau** sont arrivées à leur terme. La synthèse finale des données est en cours de finalisation.

Les activités concernant la **gestion des maladies** lors de la campagne 2024-2025 sont composées de plusieurs éléments. Le référencement des moyens de lutte directe en végétation et leurs intégrations dans des itinéraires techniques de protection intégrée s'est poursuivi en se basant sur des réseaux d'expérimentations en propre et en partenariat étudiant des produits conventionnels et de biocontrôle ciblant les principaux pathogènes des céréales (septoriose et rouilles du blé, helminthosporiose, rhynchosporiose et ramulariose de l'orge...). A noter que les données acquises lors de la campagne 2023-2024 ayant vu des attaques massives de maladies fongiques sur céréales à paille, ont permis d'enrichir de manière significative les référentiels de lutte (évaluation produits, modèles de prévision des attaques, ...).



La lutte contre les maladies telluriques des céréales (piétin-échaudage, champignons responsables de la fonte de semis...) a aussi bénéficié de programmes d'études complets, alliant lutte directe et prophylaxie. La composante génétique de la lutte intégrée contre les maladies a été étudiée sous ses 4 aspects : l'évaluation en continu des résistances des variétés en cours d'inscription et en post-inscription, la poursuite de projets de recherche en appui à la sélection (principalement dans le cadre de plusieurs projets FSOV portant sur les pathogènes des céréales à paille), des travaux visant à étudier la durabilité des résistances génétiques dans le temps dont une thèse sur la septoriose et un post-doc sur la jaunisse nanisante de l'orge, et enfin la mise en place d'un réseau d'évaluation du progrès génétique en partenariat avec l'UFS. Pour finir, plusieurs projets de R&D ont été poursuivis pour étudier l'impact du changement climatique sur l'évolution des attaques de pathogènes (le projet EPPIC notamment a été clôturé et entre en phase de valorisation de ses résultats).



Les activités concernant la **gestion des adventices** se sont articulées autour de 3 thématiques. Tout d'abord, la connaissance de la biologie des adventices revêt un intérêt majeur dans toutes les stratégies de lutte multi-leviers. Par exemple, le programme 2024 - 2025 a permis des avancées majeures sur la connaissance de la dynamique du datura au champ, étape indispensable pour le contrôle de cette adventice présentant un impact sanitaire significatif, et sur le devenir de ses graines dans un processus de méthanisation (projet META DATURA). Les travaux de modélisation se sont poursuivis avec la mise en place d'un réseau bayésien permettant de clarifier le poids des pratiques dans l'enherbement (Projet COMBHERPIC). L'étude des moyens de lutte directe a été poursuivie, notamment sur les cibles graminées majeures que sont le triptyque Panic-Sétaire-Digitaire (PSD) sur maïs ou encore le couple RayGrass / Vulpin sur céréales à paille. Cela recouvre la lutte chimique, la lutte mécanique ou leur couplage. Le volet prophylaxie / lutte indirecte a été abordé sous l'angle combiné de la gestion des intercultures, de la lutte physique au moment de la récolte (menues pailles, écimage) et de travaux sur l'optimisation de la structure des peuplements des cultures pour maximiser les effets de concurrence vis-à-vis des populations adventices. Notons que la plupart de ces travaux sont inclus dans 4 projets majeurs financés par le programme PARSADA : GRAMICIBLE, GRAMICOMBI, 1er DECCLIC (maïs doux) et PARAD. Ils intègrent des analyses pluricritères des leviers ou combinaisons de leviers en cours de déploiement.

Les travaux portant sur la **lutte contre les ravageurs** sont structurés par couples culture/cible. La lutte contre les limaces (transversale entre culture) a porté sur l'évaluation d'outils de suivi et de prévision du risque et de nuisibilité), ainsi que sur

l'évaluation au champ et en conditions contrôlées de produits molluscicides. De nouveaux produits pour lutter contre les dégâts de corvidés sur maïs ont été testés, notamment via un réseau d'expérimentations en grandes parcelles menés avec plusieurs partenaires. Les solutions appliquées au semis pour contrôler la chrysome du maïs ont-elles aussi été évaluées au champ. Les travaux sur le taupin ont reposé sur des travaux encadrés par une série de projets de R&D : lutte directe, biofumigation (projet TAUPINLAND) et impact du lot de semences (projet LOTO). A noter que le projet PARSADA TAUIFAST a été soumis et accepté en fin de campagne 2024-2025. Il permettra d'appuyer significativement les efforts de R&D concernant ce ravageur dans les années à venir. Le projet PHENOPHORE a été clôturé et a produit des avancées significatives sur la modélisation des vols de pyrale du maïs ouvrant la voie à un développement futur d'OAD. Enfin, les avancées concernant la lutte contre les viroses des céréales à paille ont reposé sur l'évaluation de produits de lutte contre les vecteurs, l'évaluation et l'amélioration des tolérances variétales via le screening des variétés actuellement disponibles et des projets d'appui à la sélection (FSOV WDV et RESPIR, projet VIROCAP, projet DURAVI) et la poursuite du développement d'un modèle de prévision du risque JNO. Notons également le lancement du projet BIOCOSMA qui vise à rendre opérationnelle la lutte biologique contre la sésamie du maïs



BIODIVERSITÉ

Les travaux sur la biodiversité fonctionnelle réalisés lors de la campagne 2024 - 2025 ont principalement été réalisés dans le cadre du projet APPRIVOISE. Avec les compléments issus d'autres travaux de l'Institut, les résultats ont porté sur la définition, le test et finalement le choix d'indicateurs de la biodiversité fonctionnelle dans les outils d'analyse multicritères comme Systemer. Prochainement développés au format API, ils seront notamment disponibles pour les logiciels de gestion parcellaire.

CARACTÉRISATION DES PROPRIÉTÉS ET FONCTIONS DES SOLS

Les travaux se sont décomposés entre la thématique de l'évaluation et du diagnostic associés à la fertilité biologique des sols (déploiement du référentiel AgroEcoSols, projet LienDuSol), l'évaluation de la dynamique de l'eau et des minéraux dans les sols caillouteux (thèse 2024 - 2027) et l'initiation de travaux sur l'impact de l'hydromorphie sur la phénologie du blé tendre. A noter que l'ensemble des résultats obtenus vient enrichir le référentiel « sols » de l'Institut, à la base de nombreuses applications (expertise, OAD...) au service d'autres thématiques (gestion de la fertilisation, de l'irrigation, des interventions de désherbage mécanique...).

ECOPHYSIOLOGIE DES CULTURES

L'écophysiologie des cultures est une discipline support pour de nombreuses thématiques du programme de R&D. Comme à chaque campagne, elle a reposé sur la mise en place et le suivi d'un réseau d'expérimentations « observatoire écophysiologique » sur le tout le territoire afin d'alimenter les référentiels de l'Institut et de fournir un support pour le suivi et le bilan de campagne des cultures de céréales à paille et maïs. Cette activité « suivi et bilan de campagne » a encore été particulièrement utile cette année, en raison du contexte agro-climatique de nouveau atypique. Une de ces concrétisations directes est l'élaboration des prévisions de rendement et de teneur en protéines du blé tendre diffusées à l'échelle locale sous contrat avec des Organismes Stockeurs. L'année a aussi été marquée par la mise à disposition d'une première version d'un modèle de dessiccation du maïs grain implémentée dans les outils utilisés en internes comme appui à l'expertise Arvalis auprès des producteurs et des acteurs des filières.

3 | DÉVELOPPER DES PRATIQUES CULTURALES SOBRES EN INTRANTS, FAVORABLES À L'ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIQUEMENT PERFORMANTES

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Note : la diffusion des résultats se fait via différents canaux de communication. Soulignons notamment la parution et la diffusion des préconisations variétales via une série de publications (brochure « Choisir », dépliants...) et 2 sites Internet (VarMaïs et outil « choix des variétés de blé tendre »).

Le levier génétique est un vecteur primordial d'adaptation des cultures au changement climatique. Le programme 2024 - 2025 a vu la poursuite des travaux à ce sujet. Les projets instruisant l'évaluation de la tolérance multi-stress abiotiques des variétés inscrite de céréales à paille et de maïs ont été poursuivis : évolution des réseaux d'évaluation variétale en prenant en compte une caractérisation fine des environnements d'essai (en collaboration avec le GEVES dans le cadre du continuum inscription-post inscription), clôture du projet INVITE portant notamment sur l'usage des outils de phénotypage numérique dans l'évaluation variétale, finalisation du projet STABLE visant à fournir des indicateurs de stabilité de la production. En complément, une synthèse complète sur la performance des mélanges variétaux en blé tendre et blé dur a été réalisée et diffusée. Les projets d'appui à la sélection ont été poursuivis selon le planning prévu : FSOV RE-VERSE (résistance à la verse des céréales à paille), FSOV PHEDRE (phénotypage du remplissage du grain), FSOV HORLORGE (phénologie des orges), ANR TRIES (tolérance du maïs et du sorgho au stress hydrique), FSOV REGARD (analogues climatiques pour la sélection), FSOV RUSTRIT (Améliorer la rusticité du triticale face aux stress environnementaux), Horizon UE Root2Res (traits racinaires), ANR GREENSCALE (efficacité de la photosynthèse). A noter que la campagne 2024 - 2025 a aussi vu le démarrage d'un

réseau d'évaluation du progrès génétique (intégrant les stress abiotiques) en céréales à paille, conduit en partenariat avec l'UFS.

A l'échelle de la conduite de culture et de la rotation, les travaux entrepris dans le cadre du programme 2024-2025 se sont de nouveau concentrés sur la gestion de la ressource hydrique. Les références techniques sur la réponse à l'eau des cultures sont mises à jour de manière régulière afin d'assurer le niveau de performance de toutes les expertises déployées (OAD, conseils aux producteurs...). Lors de cette campagne, c'est la réponse à l'eau du sorgho (fonction de réponse, effets de scénarios de stress...) qui a fait l'objet de travaux spécifiques. Face au développement des couverts intermédiaires à différents usages (dont CIVE), des travaux spécifiques l'impact des couverts sur la consommation en eau ont été conduits, notamment via le démarrage de deux projets (BAGHEERA et RACYNE). Suite aux travaux réalisés lors de la campagne 2023-2024, l'intégration dans l'outil IRRE-LIS d'un module de gestion de l'eau en volume limité a été poursuivie. Enfin, l'ensemble des projets territoriaux basés sur la modélisation des assolements sous contrainte hydrique due au changement climatique (utilisation de l'outil ASALEE) a été poursuivi et leurs résultats valorisés via différents canaux de diffusion. L'appropriation du modèle STICS (INRAe) s'est poursuivie dans le cadre du projet CASDAR CLIMODIF afin d'évaluer sur le territoire Barrois Lorrain des simulations de systèmes de culture résilients dans le futur.

A noter que Arvalis a poursuivi son implication dans la co-animation du RMT ClimA, plateforme de partage unique entre partenaires de R&D sur l'adaptation des exploitations agricoles au changement climatique.



4 | ÉVALUER ET FAVORISER LA MULTIPERFORMANCE DES SYSTÈMES DE PRODUCTION DE GRANDES CULTURES SUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES



◆ DÉVELOPPER DES OUTILS DE CARACTÉRISATION DE LA MULTI-PERFORMANCE

L'outil Systerre d'évaluation multicritères a fait l'objet de plusieurs travaux lors du programme 2024 - 2025, notamment une meilleure diffusion de l'outil et un enrichissement par de nouveaux indicateurs (notamment en lien avec la biodiversité). En 2024, 15 formations à l'outil ont été réalisées, 134 nouveaux utilisateurs sont apparus, 313 comptes étaient actifs, 35 projets nationaux et internationaux de recherche et développement en cours mobilisent l'outil. L'outil est particulièrement utilisé pour évaluer de manière multicritère les différentes innovations, les alternatives aux produits phytopharmaceutiques et aux études d'impacts de tous ordres (économique, réglementaire...).

◆ METTRE AU POINT ET CARACTÉRISER LES SYSTÈMES DE PRODUCTION (ACTUELS ET PROSPECTIFS) ET LEURS PERFORMANCES ASSOCIÉES (ÉVALUATION MULTICRITÈRES)

L'étude des systèmes de production reposent sur deux piliers : les dispositifs d'expérimentations au champ et les études sur la base de dispositifs types ou de statistiques agricoles. Les 2 approches ne sont pas exclusives et font appel à la même panoplie d'outils d'analyses statistiques et multicritères.

Le 1^{er} dispositif d'expérimentation au champ ayant fait l'objet de travaux significatifs

lors de la campagne 2024 - 2025 est le réseau partenarial SYPPRE (partenariat Arvalis / Terres-Inovia / ITB). La valorisation de la synthèse complète des résultats acquis sur tous les essais pendant les 7 années de transition a été poursuivie et a permis d'asseoir les réflexions pour l'évolution du dispositif à l'horizon 2025. Les autres dispositifs « systèmes de culture » conduits par Arvalis avec ses partenaires ont aussi été poursuivis, notamment les expérimentations « bio-autonome » et « Cap du Futur » de la station expérimentale de Boigneville (91), et le dispositif « Florédrain » de la station expérimentale de La Jaillière (44).



Au niveau des études, un suivi de la performance économique des exploitations de grandes cultures a été assuré pour accompagner et contextualiser les travaux techniques de l'Institut. Comme base de travail de ces études, différents référentiels technico-économiques ont été mis à jour. Un focus spécifique a été porté sur des études comparatives de compétitivité des exploitations françaises entre régions de France et entre principaux pays producteurs pour le blé tendre et l'orge brassicole (études présentées en colloques filières).

◆ CRÉER DE LA VALEUR À TRAVERS LA RÉPONSE À DES CAHIERS DES CHARGES

Les principaux travaux ont porté sur l'actualisation de la base AGRIBALYSE avec une mise à jour des itinéraires techniques de production de céréales et sa valorisation dans le cadre du projet InCyVie via la production des inventaires de cycle de vie des productions céréalières.

◆ DÉVELOPPER DES OUTILS D'AIDE AU CHOIX STRATÉGIQUE AU NIVEAU DES EXPLOITATIONS

La réflexion engagée lors de la campagne précédente sur l'élaboration d'une calculatrice Coût Opération Culturelle (COC) et dimensionnement d'un matériel a été poursuivie. Le suivi et la veille concernant les futures évolutions de la PAC ont été assurés.



L'APPUI AUX FILIÈRES

■ ACCOMPAGNEMENT TECHNICO-ÉCONOMIQUE DE LA CAMPAGNE 2024 - 2025

▶ Le contexte agro-climatique qui a prévalu de nouveau pendant toute la campagne a conduit l'Institut à assurer un suivi technique et technico-économique rapproché au service des producteurs et de leurs filières :

- Suivi des conditions de semis,
- Ajustement des interventions en cours de campagne,
- Surveillance de l'évolution de la situation sanitaire en cours de remplissage.
- Un suivi rapproché des récoltes en quantité et qualité (suivi hebdomadaire pendant la période de récolte estivale).

■ ÉTUDES D'IMPACTS TECHNICO-ÉCONOMIQUES

▶ Plusieurs études technico-économiques ont été conduites ; notamment sur l'évaluation de la compétitivité des productions de blé tendre et d'orge (intra France et international) présentées en colloques filières.

■ APPUI À LA FILIÈRE SARRASIN

▶ L'Institut a participé au groupe de travail sarrasin sous l'égide d'Intercéréales. L'implication d'Arvalis s'est traduite par la participation à la parution de la plaquette « Sarrasin » et au montage d'un projet partenarial sur l'élaboration d'un test de galettisation.

■ JOURNÉES FILIÈRES

▶ L'Institut a coorganisé plusieurs journées filières : la journée filière blé dur le 06 février 2025, la journée filière orge brassicole le 3 avril 2025, et plusieurs forum blé tendre régionaux (13 novembre 2024 à Amiens, 7 mai 2025 à La Rochelle).

■ ÉCOUTE AVAL

▶ Le processus d'écoute des acteurs filières a été poursuivi, notamment concernant la filière brassicole. Une synthèse de l'écoute auprès de la filière de la nutrition animale a été réalisée dans la lettre « News@Lim » n° 61 de mai 2025.

■ NUMÉRISATION DE L'EXPÉRIMENTATION

▶ Le process interne de numérisation de l'expérimentation a été poursuivi lors de la campagne 2024-2025. De nouveaux traits mesurés par des méthodes de phénotypage numérique ont été mis en production avec une chaîne de traitement presque totalement automatisée. Des travaux ont été engagés pour développer de nouveaux modèles de segmentation en milieu complexe (associations d'espèces, reconnaissance d'adventices, ...) et pour évaluer la précision des méthodes développées (projet CARNOT VALITRAIT). Le développement industriel de la perche

légère de phénotypage (LITERAL) à présent achevé, sa valorisation via un distributeur a été engagée. La collaboration avec le cluster Photonics Bretagne a été poursuivie.

■ VALORISATION DU NUMÉRIQUE

▶ La stratégie d'inclusion de nos OAD via des API portées par des intégrateurs a été poursuivie. Lors du programme 2023-2024, les modèles de l'Institut sont présents en France chez les principaux intégrateurs dans quatre domaines : nutrition, protection des cultures, irrigation et environnement.

LA COMMUNICATION 2024 - 2025

■ COMMUNICATION ORALE ET ÉVÉNEMENTIELLE

▶ Au sein de chaque ORD, une communication active des résultats a été conduite via des événements spécifiques organisés par Arvalis ou en s'insérant dans des colloques et événements organisés par des tiers (colloques scientifiques notamment). Plus généralement, l'Institut a déployé plusieurs actions de diffusion orale comme les rendez-vous techniques (plus de 30 journées de proximité) et les journées de l'innovation 2024-2025 (8 dates en salle dans plusieurs régions, sur la thématique des fertilités des sols). La campagne 2024-2025 inclut aussi l'organisation d'un événement de communication au champ majeur : les MécaCulturales. Organisées en partenariat étroit avec la fédération des CUMA du bassin de l'Adour (et 40 autres partenaires), elles se sont tenues dans

les Landes les 10 et 11 septembre 2025. A cette occasion, 12 000 participants ont fait le déplacement pour échanger avec 250 exposants. Une centaine d'experts répartis sur 20 ateliers techniques ont été mobilisés.

■ COMMUNICATION ÉCRITE

▶ Les travaux de l'Institut ont été valorisés par l'écriture de nombreux articles techniques et scientifiques insérés dans les 4 ORD. Du point de vue national, les sites Yvoir (230 lettres envoyées) et ArvalisInfos (50 lettres envoyées) ont produit des articles techniques quotidiens et hebdomadaires tout au long de l'année, 4 numéros papiers d'Arvalis Terres Inovia Infos ont été publiés (120 000 destinataires), la revue Perspectives Agricoles et les éditions Arvalis ont conduit leur plan de publication comme prévu.

ACTIONS TRANSVERSES

■ STATISTIQUES ET MODÉLISATION

▶ Les statistiques et la modélisation sont des activités d'appui méthodologique aux ORD techniques, qui sont au cœur de l'excellence méthodologique de l'Institut. Dans le cadre du programme 2024-2025, un focus a notamment été fait sur les potentiels de

valorisation des IA génératives pour les métiers d'Arvalis. Des avancées notables ont par ailleurs été obtenues sur l'analyse des essais systèmes de culture ainsi que les données d'observation donnant lieu à des formations et fiches méthodologiques.

2

Bilan du Programme Études Économiques et Scientifiques

VEILLE SUR LES MARCHÉS DES GRAINS

Les effets conjoncturels et structurels des marchés exacerbent davantage les enjeux auxquels la filière céréalière française fait face. Il est primordial de comprendre au mieux les besoins et demandes des clients, qu'ils soient sur le territoire national ou à l'international, tout comme les offres de nos concurrents. Ainsi, il est important de garder des moyens de produire, en quantité et en qualité, le tout de façon compétitive. Aujourd'hui, la réémergence de barrières douanières vient s'ajouter aux décisions géostratégiques, politiques et réglementaires, dans les facteurs qui influencent les flux de céréales à l'échelle mondiale, entraînant un besoin encore plus important de veille.

Enfin, dans ce contexte nécessitant un suivi très précis des marchés, il est essentiel d'identifier les facteurs de compétitivité de la filière céréalière, tout en activant les leviers permettant de s'adapter face aux changements structurels.

Aussi, une des missions d'Intercéréales est de relayer et de communiquer largement les résultats de suivi de marchés auprès des acteurs (qu'ils soient producteurs, collecteurs, transformateurs, exportateurs), afin qu'ils aient les éléments clés dans leur stratégie de production, commercialisation et pérennisation de leurs activités. Il est important également de communiquer avec des exemples concrets auprès des pouvoirs publics afin de nourrir et d'éclairer les discussions dans le débat public.

Il est nécessaire de rappeler que l'agriculture et l'agro-alimentaire représentent un secteur majeur dans la balance commerciale de la France et notamment par le biais de la filière céréalière, 2^{ème} poste excédentaire, qui contribue à la sécurité alimentaire mondiale. En effet, la France a exporté, en 2024, pour 6,8 milliards d'euros de céréales.



ADAPTATION DE L'OFFRE À LA DEMANDE

La mise à jour de l'étude "Adéquation offre/demande" a été conduite par Intercéréales, ajoutant ainsi les campagnes 2022/23 et 2023/24. L'ajout de ces deux années supplémentaires s'est accompagné de multiples améliorations, autant sur la méthodologie, afin d'avoir des résultats toujours plus fiables, que sur l'efficacité du traitement des données. In fine, cette mise à jour nous a permis d'étudier les tendances et variations de flux de blé tendre sur une période décennale. Ces résultats feront l'objet d'une présentation, lors du forum Bourgogne-Franche-Comté au mois de novembre, ainsi que lors du forum blé tendre Nord Seine Normandie en janvier 2026.

A noter également la tenue du second colloque de restitution des travaux du bassin Océan Centre Ouest à la Rochelle en mai 2025 rassemblant plus de 200 participants.



PROSPECTIVE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Initié par FranceAgriMer, les interprofessions des grandes cultures, dont Intercéréales, ont poursuivi les travaux de "Prospective dans un contexte de changement climatique". Partant du constat de la nécessité pour la filière des grandes cultures de s'adapter au changement climatique, mais également aux évolutions plus globales de son environnement comme les changements des attentes sociétales ou de la politique agricole, les interprofessions concernées se sont engagées à mettre en œuvre une prospective stratégique.

L'objet de la démarche est de permettre d'anticiper différentes situations qui pourraient se produire sans préjuger de leur caractère probable, et ce, à horizon 2050.

Après une 1ère phase de travaux pilotée au niveau national qui a conduit à établir cinq scénarios de futurs possibles, les travaux ont été déclinés en région en 2024/2025. Plusieurs séminaires réunissant les acteurs des filières grandes cultures et les parties prenantes ont été organisés.

Deux axes ont été privilégiés : les objectifs sociaux et environnementaux (usage des PPP, engrais, eau, robotique, etc.) et les objectifs commerciaux (marché intérieur ou marché international). Les deux axes combinés ont permis de définir 5 stratégies qui ont été soumises aux groupes de travail en région.

La restitution générale auprès des professionnels de la filière grandes cultures a eu lieu en mars 2025.

Intercéréales a initié d'autre part une réflexion sur l'adaptation au changement climatique afin de se projeter à l'horizon 2040, sur laquelle pourrait être la production céréalière française en quantité et en qualité. Ces travaux seront engagés lors de la prochaine campagne dans le cadre du nouvel accord interprofessionnel 2025 - 2028.

ALIMENTATION ET CONSOMMATION DE PRODUITS CÉRÉALIERS

■ Les webinaires « Conso » d'Intercéréales

Intercéréales donne chaque année un rendez-vous « conso » afin de présenter les dernières données sur les comportements alimentaires et la consommation de produits céréaliers. En 2025, en collaboration avec le cabinet C-Ways et Sonia Mignot, diététicienne-nutritionniste les principales tendances ont été présentées.

Les habitudes alimentaires ont profondément évolué en dix ans, avec des tendances très segmentées selon les générations, notamment une forte montée de la prévention santé chez les jeunes et une attention accrue à la nutrition. La consommation de plats tout prêts et la livraison à domicile progressent nettement, surtout chez les jeunes générations vivant seules, qui privilégient la rapidité et l'efficacité dans leurs repas. Les produits céréaliers occupent une place croissante dans les achats à domicile en 2024, principalement sous forme de sandwiches, pizzas et tartes salées, avec une augmentation de la

consommation de céréales complètes, même si le suivi des recommandations en fibres reste faible. Côté nutritionnel, les produits céréaliers représentent une part essentielle des apports nutritionnels : ils fournissent 35 à 39 % des glucides et 40 à 46 % des fibres, avec une contribution majeure du pain, des sandwiches, pizzas et pâtes, devant les produits complets. Il est rappelé que la consommation de produits céréaliers dans une alimentation équilibrée répond à des besoins nutritionnels variés selon l'âge, le mode de vie et le contexte économique.

■ Enquête sur l'évolution de la consommation de produits céréaliers

La consolidation de l'étude Nutrimétrie a été un objectif majeur de l'année. Réunies au sein du Cliaa (Comité de liaison des interprofessions agricoles et agro-alimentaires), plusieurs interprofessions, dont Intercéréales, ont conçu avec l'institut C-Ways, un nouvel outil de suivi de la consommation alimentaire des Français, afin de disposer d'une nouvelle base de données de référence de la consommation des produits alimentaires en France. Quantifier la fréquence et les occasions de consommation, estimer les quantités consommées, identifier les lieux de consommation, connaître les modes de consommation, déterminer les moments de consommation, connaître le profil des consommateurs, suivre dans le temps les évolutions de leur consommation... telles sont les informations disponibles notamment pour les produits céréaliers avec une collecte des données « terrain » à raison de quatre mesures par an. Les premiers résultats seront présentés au 3^{ème} trimestre 2025.

■ Étude sur la consommation hors domicile en France

FranceAgriMer a élargi l'étude sur la consommation hors domicile en France aux filières viandes, produits de la mer et produits céréaliers et d'épicerie. Intercéréales est associée à ces travaux avec notamment sa participation aux Comités de pilotage. L'objectif de l'étude est de comprendre, quantifier et valoriser les flux de consommation hors domicile (CHD) en France, en tenant compte de la diversité des circuits (restauration commerciale, collective, rapide, etc.) et des acteurs (grossistes, fournisseurs, restaurateurs). L'étude couvre les années 2019 à 2024 pour le cadrage global, et les années 2023 - 2024 pour les analyses détaillées par filière. Confiée à l'institut Circana, cette étude s'appuiera sur la combinaison d'enquêtes qualitatives et quantitatives auprès de restaurateurs, consommateurs, panels de ventes, statistiques institutionnelles, et bases de données des achats et ventes des grossistes et cash & carry. Les résultats pour la filière céréalière sont attendus en 2026.





LES ALLERGÈNES SONT UN SUJET PARTAGÉ AU SEIN D'Intercéréales ET AU-DELÀ

Les allergènes et leur présence fortuite tout au long de la filière reste un sujet de préoccupation pour les membres. Les membres ont à leur disposition une note « Pour une gestion concertée du risque de présence fortuite d'allergènes » mise à jour et diffusée en 2023. En 2025, Arvalis a réalisé une analyse de défaillance au champ et stockage des contaminations fortuites du blé tendre par le soja ou graine de moutarde. Ce travail doit permettre à chaque opérateur qui s'en saisira de faire sa propre analyse de défaillance et ainsi d'identifier les leviers possibles pour une gestion de la présence fortuite des allergènes.

NORMALISATION

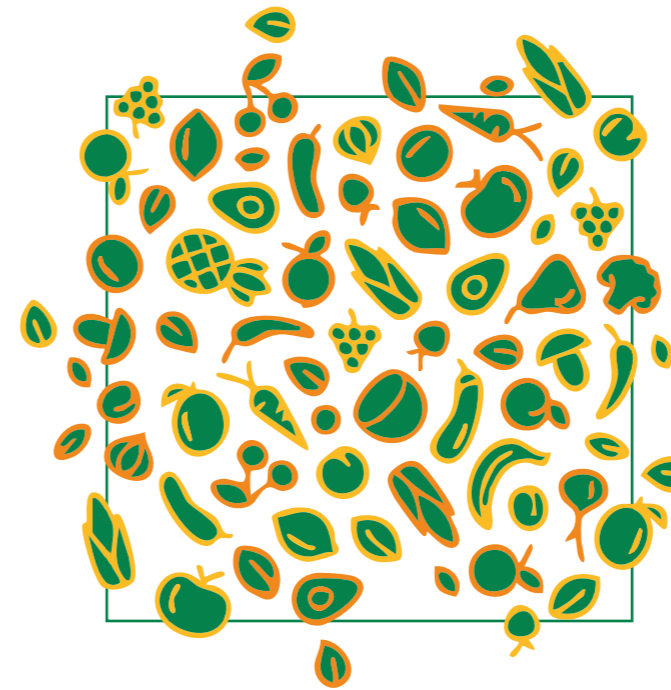
Intercéréales a poursuivi son soutien aux actions de normalisation des méthodes d'analyses des céréales en lien avec l'AFNOR et le CEN (Comité Européen de Normalisation). Intercéréales a contribué en particulier, avec FranceAgriMer et Arvalis-Institut du végétal, au financement en tant que commanditaire de la commission V30A « céréales et protéagineux » à l'AFNOR et du TC338 au CEN.



Les enjeux « consommation et nutrition »

Intercéréales anime un Groupe de travail dédié à la consommation et la nutrition qui est ouvert aux membres de l'interprofession ainsi qu'aux partenaires de la seconde transformation. Les travaux de ce groupe s'inscrivent dans une démarche visant à mieux comprendre les comportements alimentaires, suivre les politiques publiques de santé et à valoriser les atouts nutritionnels des produits céréaliers. En effet, l'observation et le suivi des habitudes alimentaires, qui évoluent rapidement sous l'effet de préoccupations croissantes liées à la santé, l'environnement et à l'éthique permet d'identifier les impacts sur la consommation des produits céréaliers.

Ce groupe suit aussi en particulier les politiques de santé publique dont la Stratégie nationale de l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) avec toutes les déclinaisons d'outils, de programmes qui y sont rattachés. Pour rappel, la SNANC vise à transformer les systèmes alimentaires pour les rendre plus durables, plus sains et plus résilients en réduisant leur impact environnemental et en améliorant la santé publique. Elle s'appuie sur 80 actions concrètes et 20 objectifs dont la promotion d'une alimentation végétale, la souveraineté alimentaire et la lutte contre les inégalités nutritionnelles.



Intercéréales PERMET AUX MEMBRES D'ANTICIPER LA RÉGLEMENTATION SUR LA QUALITÉ SANITAIRE

Intercéréales a poursuivi l'accompagnement de membres de la filière céréalière dans l'anticipation et la mise en œuvre de la réglementation sanitaire visant à sécuriser les denrées alimentaires issues des céréales et leurs co-produits, au travers du Groupe contaminants qu'elle anime.

Grâce à un argumentaire sur les alcaloïdes d'ergot porté par Intercéréales lors du forum des parties prenantes de la Commission européenne en 2023, un délai dans l'application des seuils, d'un an sur sclérotés d'ergot pour le seigle (juillet 2025), et de 4 ans pour les alcaloïdes dans les produits de mouture du blé et du seigle (juillet 2028), a été obtenu. Ce délai de 4 ans pour les alcaloïdes va être mis à profit pour travailler les leviers du champ aux produits de mouture. Tout au long de l'année, un point sur l'avancement des réflexions des membres et des échanges sur les axes suivants a été fait :

- ▶ Objectiver le poids des adventices dans la contamination en ergot ; travailler les solutions pour mieux gérer ces adventices
- ▶ Acquérir de nouvelles références sur les effets du nettoyage et de la mouture sur ergot et alcaloïdes
- ▶ Disposer d'observatoires de teneur en alcaloïdes dans les grains et les farines notamment au travers du plan contrôle F mis en place par l'ANMF permettant le suivi des farines.



Au-delà de la réglementation, des sujets comme le suivi des récoltes (mycotoxines, datura), la microbiologie ou encore le cadmium ont fait l'objet d'échanges. Ainsi, les conditions climatiques particulièrement pluvieuses en 2024 ont impacté fortement la production et la qualité sanitaire des céréales (forte présence d'adventices et d'ergot en céréales à paille, décalage important du cycle du maïs du semis à la récolte), conduisant à un suivi rapproché en filière de la qualité sanitaire des récoltes.

Les discussions au niveau européen sur la recommandation sur les mycotoxines en alimentation animale en cours de révision depuis plusieurs années ont fait l'objet de points réguliers. La recommandation devrait être publiée d'ici fin 2025. Cependant, au-delà des aspects réglementaires, la préoccupation importante des familles vis à vis de la gestion des mycotoxines (évolutions réglementaires, gestion de la récolte 2024) a conduit collectivement à décider de la mise à jour du guide interprofessionnel de gestion des mycotoxines dans la filière céréalière datant de 2014. La nouvelle version devrait être finalisée à l'été 2026.

DES OUTILS COLLECTIFS DE SURVEILLANCE AU SERVICE DE LA QUALITÉ SANITAIRE DES CÉRÉALES

Le Plan de Surveillance de la Filière céréales (PSF) rentre dans une nouvelle phase

Regroupant dorénavant 14 fédérations s'inscrivant dans 11 métiers de la filière céréalière, le Plan de Surveillance Filière est la consolidation des données des plans « métier ».

Depuis novembre 2024, le portail est opérationnel, 5 laboratoires partenaires sont en mesure de transmettre régulièrement les résultats d'analyses des entreprises. Au terme de la récolte 2024, ce sont plus de 350 000 analyses qui ont été partagées par les entreprises.

En parallèle du déploiement du portail, la valorisation des données se met en place avec une lettre d'information destinée aux contributeurs et la tenue d'une journée de lancement en mars 2024. Celle-ci a permis aux entreprises de prendre conscience de l'intérêt de pouvoir accéder aux données du métier auquel elles sont attachées afin d'anticiper l'impact de la réglementation et d'adapter leur propre plan de surveillance.

Ceci ne se ferait pas sans l'investissement des fédérations dans les 2 instances du PSF : le Réseau des Animateurs et la Cellule Plan de Surveillance.

Les enjeux pour l'année à venir sont avant tout d'entraîner de nouvelles entreprises dans le PSF pour qu'il devienne un outil incontournable pour la filière céréalière.



- ▶ Intercéréales soutient d'autre part Oqualim, plan d'autocontrôle collectif des fabricants d'aliments pour animaux d'élevage.
- ▶ Intercéréales participe aux travaux de la plate-forme de Surveillance de la chaîne alimentaire tel que le groupe Salmosurv. Depuis décembre 2023, Intercéréales co-anime avec l'INRAE le groupe de travail « fusariotoxines émergentes » auquel est associé Arvalis. Ce groupe a pour objectif de produire des recommandations qui porteront sur toutes les étapes de la surveillance. Les mois à venir seront consacrés à la réalisation du rapport et de fiches pour chacune des fusariotoxines : beauvéricine, énniaticines et moniliformine.



SUIVI DES FILIÈRES CÉRÉALES BIOLOGIQUES

Intercéreales poursuit la co-animation avec Terres Univia d'un groupe commun sur les grandes cultures biologiques. La France reste leader européen en production de céréales biologiques, elle le doit à une dynamique de progression, en termes de surfaces a plus que doublé en 5 ans (2017 - 2022), et atteignant les objectifs que s'étaient fixés les interprofessions dans leurs plans de transformation en 2017. Cette vague de conversions a commencé à ralentir en 2020 et 2021, puis à chuter à partir 2022 en raison d'un contexte de consommation en retrait. Combiné à une vague de déconversions, le solde du nombre d'exploitations de grandes cultures biologiques est devenu négatif en 2023 et 2024. Les surfaces en grandes cultures biologiques représentent 652 000 ha en 2024, soit 5,6% des surfaces de la totalité des grandes cultures. Elles sont en baisse de -12% par rapport à 2023.

Toute comme en conventionnel, les conditions climatiques de l'année 2024 ont fortement impacté la récolte de céréales biologiques. Ainsi, combiné à la réduction des surfaces, la collecte 2024 de céréales biologiques a été en retrait à -39% par rapport à 2023. Si la France a pour la première fois équilibré son bilan entre l'offre française de céréales biologiques et ses utilisations intérieures sur la campagne 2021 - 2022, et est devenue exportatrice nette en 2022 - 2023 et 2023 - 2024 tout en devant déclasser une partie de la récolte excédentaire. En 2024 - 2025, les bilans sont redevenus plus équilibrés en raison de la forte baisse de la collecte et d'une légère reprise de la demande. Ainsi sur cette dernière campagne, les volumes utilisés en meunerie et en alimentation animale ont progressé respectivement de 2 % et 4 %.



BIOMASSE & BIOÉCONOMIE : LA CONNAISSANCE DES FLUX, UN ENJEU INCONTOURNABLE

► **Étude sur les flux de matières premières en alimentation animale** : Intercéreales participe aux travaux d'ORIFLAAM, outil inter-filières de suivi de l'utilisation des matières premières par les filières animales soutenu par FranceAgriMer. Les données sont accessibles en ligne et vont être mises à jour courant 2026. L'objectif est de répartir les quantités de matières disponibles pour le cheptel français en FAF, FAB, conventionnel, bio, non OGM, par région.

► **Projet SOCLE** : Initié en décembre 2024 pour une durée de 3 ans et coordonné par l'INRIA, ce projet a pour objectif de travailler à des modèles de flux de matières de l'agriculture française et internationale, avec des extensions environnementales et socio-économiques. Intercéreales est engagé en tant que partenaire dans ce projet. Au regard des multiples enjeux autour de la biomasse (valorisation alimentaire et non alimentaire, décarbonation...), ce projet est incontournable. Avoir la possibilité de connaître les flux avec une méthode éprouvée contribuera largement aux réflexions et travaux de la filière céréalière.

► **Commission Thématique Interfilières Bioéconomie** : Lieu d'échanges sur la connaissance et la mobilisation des bioressources, elle favorise le partage de données et de compétences. En avril 2025, 5 groupes de travail ont été mis en route : biocarburants, biomasse et transitions, coproduits animaux, produits biosourcés, méthanisation. Intercéreales en association avec l'AGPB et l'AGPM suit et contribue aux travaux de la CTI Bioéconomie.



3

Bilan des actions RSE 2024 - 2025

PUBLICATION DE LA STRATÉGIE ET DE LA FEUILLE DE ROUTE CARBONE DES GRANDES CULTURES ET LEURS FILIÈRES

Agir ensemble pour une décarbonation des grandes cultures d'ici 2030, telle est l'ambition affirmée par Benoît Piètrement, Président d'Intercéréales, et Benjamin Lammert, Président de Terres Univia.

L'ensemble des filières grandes cultures – céréalières, oléagineuses et protéagineuses, se sont unies pour agir et définir une feuille de route commune « bas-carbone » à l'horizon 2030.

Cette feuille de route marque la volonté de la filière grandes culture de contribuer à cette démarche de responsabilité sociétale et s'inscrit dans le prolongement d'actions déjà engagées par l'ensemble des acteurs de nos filières depuis quelques années notamment par le soutien à une agriculture respectueuse de l'environnement, dans un contexte de changement climatique, mais aussi par le développement d'outils de production et logistiques bénéficiant d'une meilleure empreinte carbone.

Cette stratégie recouvre autant l'amont que l'aval de nos filières et définit les leviers efficaces qui s'inscrivent dans les 3 volets de cette feuille de route :

- ▶ Captation et de stockage du carbone dans les sols,
- ▶ Réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- ▶ Produire de la biomasse pour accompagner les autres secteurs économiques à se décarboner.

Cette stratégie se veut également réaliste d'une part au regard de la vocation alimentaire de nos filières et d'autre part par le rôle économique de tous nos opérateurs, tant sur le territoire national qu'à l'échelle internationale. Nous avons ainsi veillé à bien prendre en considération la nécessaire préservation de la compétitivité de nos filières sur leurs marchés.

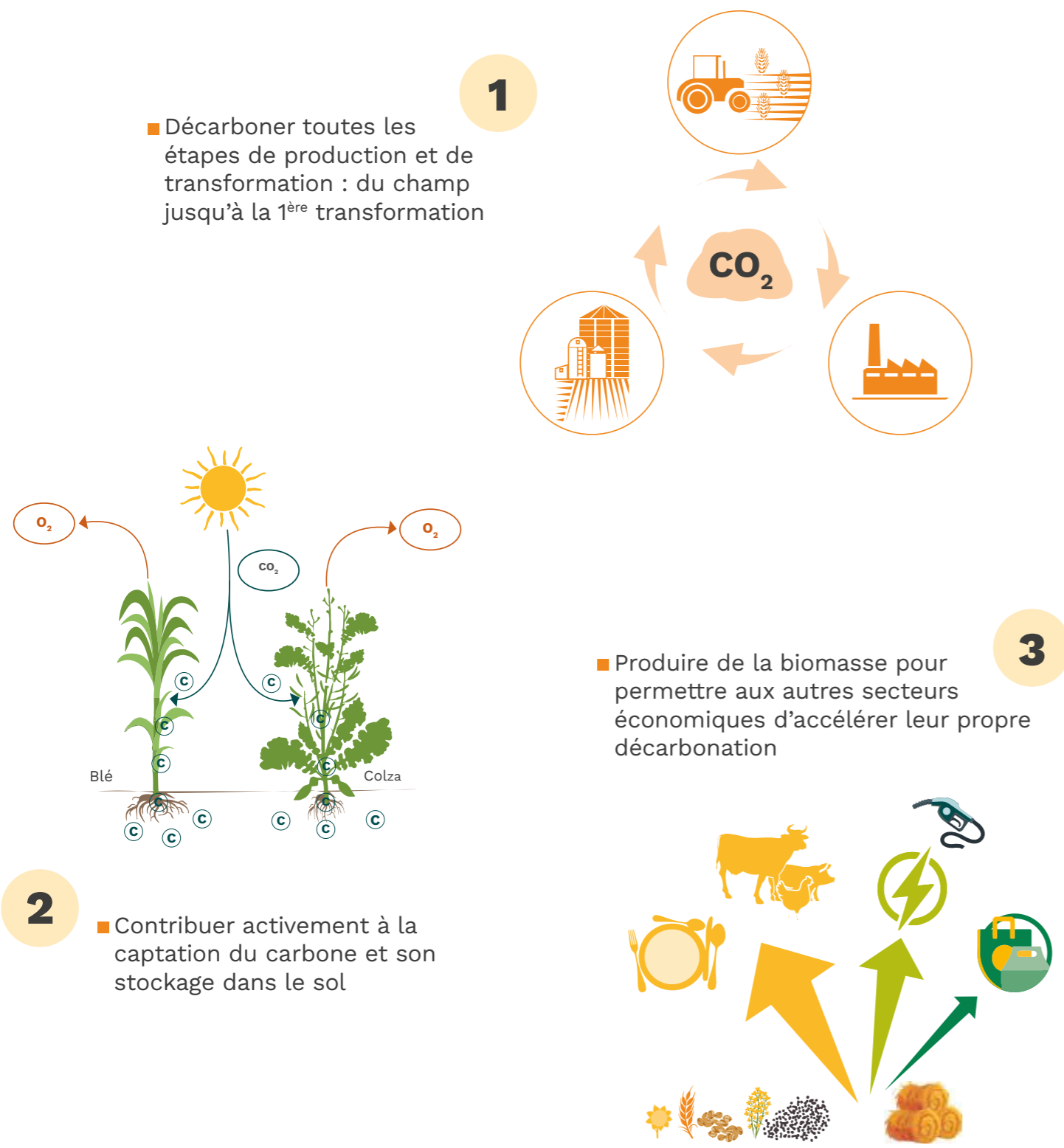
- ▶ La France : 1^{er} pays producteur de céréales et d'oléagineux en Europe,
- ▶ 1 céréales sur 2 produite en France est consommée en France,
- ▶ 44 % de l'amidon français est consacré à des usages non alimentaires comme la pharmacie, la cosmétique et la papeterie,
- ▶ 5,7 millions de tonnes d'eqCO₂/an, évitées par an grâce au bioéthanol et au biodiesel français.

Enfin, pour parvenir à atteindre les objectifs de cette stratégie, nous avons besoin d'un soutien des pouvoirs publics pour garantir un cadre législatif et réglementaire favorable à la multiplication d'actions innovantes autour de la décarbonation et au développement de moyens de production suffisants pour créer de l'énergie verte. C'est une des conditions sine qua non pour la mise en place d'une stratégie de décarbonation globale et pérenne, s'inscrivant pleinement dans les objectifs définis par le gouvernement en matière de décarbonation tout en assurant cette autre ambition qu'est notre souveraineté alimentaire qui est au cœur des enjeux des prochaines années.



CONFÉRENCE DE PRESSE, NOVEMBRE 2024 :
Présentation de la feuille de route de décarbonation des filières grandes cultures

LES OBJECTIFS DE DÉCARBONATION EN FILIÈRE



L'ensemble de ses objectifs sont interdépendants et se travaillent en synergie afin de préserver l'efficacité globale des actions menées et leurs résultats sur l'ensemble des filières.

Sur cette base, en modélisant un scénario optimal pour répondre aux différentes ambitions de la Stratégie Nationale Bas Carbone, les acteurs des filières grandes cultures ont défini 2 objectifs chiffrés à la fois ambitieux et réalistes pour 2030 :

**POUR L'AMONT AGRICOLE
DES GRANDES CULTURES**

- 20 % d'émissions
entre 2015 et 2030

**POUR L'AVAL
DE LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE**

- 24 % d'émissions
entre 2021 et 2030
(Scope 1 et 2)

LES LEVIERS ET TRAJECTOIRES DE DÉCARBONATION

POUR L'AMONT AGRICOLE

Pour atteindre les objectifs de l'amont agricole par rapport à 2015, les acteurs ont identifié et modélisé une dizaine de leviers à combiner à l'échelle du système de l'exploitation agricole.

La combinaison de ces leviers permet de réduire de 20 % les émissions directes des grandes cultures par rapport à l'année 2015.

PROGRÈS VARIÉTAL	CULTURES / ROTATIONS	FERTILISATION	ÉNERGIE
Amélioration de l'efficacité de l'azote	Légumineuses en cultures principales (soja, pois...)	Pilotage de la fertilisation	Écoconduite
	Culture à bas niveaux d'intrants (chanvre, lin...)	Enfouissement	Renouvellement du parc
	Couverts végétaux, plantes compagnes...	Inhibition	Bioénergies
	Haies	Substitution des formes d'azote	

↘ N2O = ↘ quantité + ↘ volatilisation

↘ CO2



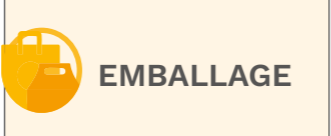



CIVE

+
**Biomasse pour stockage,
bioénergies, biomatériaux**

► **POUR L'AVAL AGRICOLE**

Les industries agro-alimentaires, transformatrices de la production agricole ont aussi à cœur de limiter leur impact carbone. Une priorité se dégage clairement : la recherche de l'efficacité énergétique.

 ÉNERGIE	 TRANSPORT	 EMBALLAGE	 MATIÈRES PREMIÈRES
Sobriété	Report modal (rail, fluvial...)	Sobriété	Achat de matières premières bas carbone
Efficacité	Optimisation des flux (Retours à vide, mutualisation)	Changement type emballage	Structuration de filières
Sources d'énergie (biomasse, électricité, solaire...)	Sources d'énergie (Electrique, biogaz, biofuels)	Décarbonation des emballages	Soutenir la prise de risque (technique, économique)

 **SCOPE 1 & 2**
- 28 % émissions / 2021

SCOPE 3

► **LES CLÉS DE LA RÉUSSITE**

La feuille de route définie est déjà engagée et de nombreuses initiatives sont déjà mises en oeuvre sur le terrain et dans les entreprises.

La réussite du déploiement à grande échelle implique que l'ensemble des acteurs des chaînes de valeur jouent leur partition. Elle passera par un nécessaire partage des risques et des responsabilités entre agriculteurs, clients transformateurs, consommateurs et l'Etat.

► **POUR L'AMONT AGRICOLE**

Privilégier le meilleur bilan pour la France en matière de réduction des émissions nécessite l'indispensable accompagnement à la prise de risque des acteurs des filières qui ne peuvent le porter seuls, des investissements pour la transition et un cap clair de souveraineté alimentaire, énergétique et protéique de la France.

Cela implique :

- De s'adapter à chaque système d'exploitation et terroir, les solutions simples et universelles n'existant pas. Cela passera par des combinaisons de leviers, modulés pour chaque situation, qui ne peuvent être pris isolément.
- De renforcer la R&D et le transfert à grande échelle de connaissances pour les agriculteurs et leurs conseillers.
- De prioriser la production de biomasse.
- De conserver des exploitations viables, techniquement et économiquement, à même de répondre aux attentes des filières et des marchés.

► **POUR L'AVAL DES FILIÈRES**

Les entreprises des filières grandes cultures sont d'ores et déjà engagées dans des trajectoires ambitieuses. Il est fondamental que les entreprises restent compétitives pour participer au financement des transitions.

► **UNE AMBITION AFFIRMÉE DANS UN CADRE INDISPENSABLE DE PRÉSERVATION DE NOTRE COMPÉTITIVITÉ**

Globalement, les actions de décarbonation ambitieuses menées en France ne doivent pas conduire à une perte de compétitivité des filières françaises, face à leurs principaux concurrents, y compris au sein de l'Union européenne. Les réglementations qui accompagnent les ambitions légitimes de décarbonation de notre agriculture seront efficaces si elles sont proportionnées et adaptées aux pratiques qu'elles encadrent et qu'elles permettent de libérer les initiatives notamment sur les haies, les couverts végétaux, les transports optimisés, la réutilisation de l'eau et les usages de la biomasse. Les entreprises des filières grandes cultures sont d'ores et déjà engagées dans des trajectoires ambitieuses. Il est fondamental que les entreprises restent compétitives pour participer au financement des transitions.

4

Bilan du programme Animation et Développement des Filières

TROIS GRANDS PROJETS ENGAGÉS DANS LE CADRE DU PLAN DE SOUVERAINETÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BLÉ DUR

Rapidement après la signature en 2024 de ce plan stratégique qui traduit la volonté conjointe de la filière et des pouvoirs publics d'impulser une nouvelle dynamique collective pour relancer la filière, trois grands projets portés par Intercéréales aux côtés de ses partenaires ont été engagés et déposés dans le cadre d'appels à projet distincts, bénéficiant ainsi d'un co-financement de l'État sur une durée de 1 à 5 ans selon les projets. Un premier volet, SécurBD, doit expertiser et assurer la mise en place de différents mécanismes assurantiels spécifiques pour faire face aux aléas propres à la culture, et renforcer la dynamique contractuelle pour réduire les risques commerciaux pour chacun des maillons. Un second volet, BléCarDur, doit permettre d'accélérer le déploiement de nouveaux itinéraires techniques favorables à la sobriété azotée, d'optimiser le tri par des outils innovants afin de maximiser la collecte, de décarboner par la génétique et l'agronomie tout en préservant la qualité, et de soutenir les investissements bas carbone sur toute la filière. Enfin, un troisième volet, Durasel, a pour ambition d'augmenter l'offre génétique, de mettre à disposition de nouvelles variétés répondant aux enjeux de demain et de (re)conquérir des zones de cultures.



Intercéréales EN RÉGION

▼ Intercéréales ET LES TERRITOIRES

L'accompagnement des acteurs du territoire est central dans la stratégie d'Intercéréales. Dans la continuité de son action Intercéréales s'implique dans les territoires aux travers de différents démarches qui vont de la participation et appui aux Comités régionaux Grandes Cultures (CRGC) à la mise en œuvre de projets de filière régionaux.

• Les Comités régionaux grandes cultures

Auprès des Présidents de CRGC, Intercéréales apporte une expertise thématique et une aide à l'animation. Il s'agit d'une double approche : ascendantes, pour mieux percevoir les enjeux des territoires, et descendante afin de partager les travaux réalisés à l'échelle nationale.

En 2024 - 2025, les thématiques partagées en CRGC par Intercéréales font échos aux enjeux de la filière : décarbonation, qualité sanitaire, marchés nationaux et internationaux, évolution de la consommation, plan de souveraineté de la filière blé dur, structuration des filières à potentiels, logistique, communication, valorisation des filières céréalières...

Intercéréales a participé et apporté son appui à plus de 20 réunions à travers le territoire.



Le groupe de travail des Présidents des CRGC, créé par Intercéréales, a été l'occasion pour ses membres de partager leurs enjeux de filière avec un prisme territorial. Cette année, il s'est réuni :

- lors du salon international de l'agriculture pour partager les axes stratégiques de l'accord interprofessionnel 2025 - 2028,
- à l'occasion d'une rencontre avec le Sénateur Gremillet suivie de la visite du Sénat
- et dans le cadre des réflexions menées par Intercéréales, sur les enjeux territoriaux de l'interprofession.

Outre sa participation aux CRGC, Intercéréales est partenaire ou à l'initiative de projets menés dans les territoires.

• Les Forums Blé Tendre

Intercéréales est partenaire d'Arvalis dans le cadre des Forums consacrés à l'adéquation de l'offre et de la demande en blé tendre selon des critères technologiques, sanitaires. Ces forums sont des espaces de réflexion, avec des représentants de différents maillons de la filière, pour partager des analyses d'intérêt commun et construire des plans d'actions. Cinq forums, correspondant à des bassins de production et de flux, sont actifs : Océan Centre Ouest, Saône-Rhône, Nord Seine Normandie, Cœur de France et Sud-Ouest. Le forum Nord Seine Normandie a organisé un colloque le 13 novembre 2024 dont l'objectif était de restituer l'ensemble des travaux menés auprès des professionnels de la filière. Plus de 200 personnes étaient présentes pour débattre autour de sujets tels que : l'évolution des marchés et des attentes dans le futur, les solutions techniques et agronomiques pour une qualité technologique requise.

• Les Grandes Brasseries

Initiées et organisées par Intercéréales, ces événements ont pour objectif de favoriser les échanges entre les professionnels de la filière céréalière, les acteurs du territoire (institutionnels, économiques, social, éducation...). Chaque année une région reçoit cet événement : l'Occitanie a été à l'honneur en mars 2025.

• Projet Hecate

La multiperformance des systèmes de production dans les territoires

HECATE (Hauts-de-France Engagés dans le Changement pour Accélérer les Transitions Ensemble) est un projet de recherche-intervention proposé en région des Hauts-de-France (HDF) par Intercéréales en partenariat notamment avec Arvalis, Sol et Civilisation, le Comité Régional Grandes Cultures des HDF, la région des HDF, l'UNCPIE. Il a pour ambition d'engager et d'animer une dynamique territoriale pour accélérer la transition des systèmes agricoles et alimentaires céréalières. La 1^{ère} phase de ces travaux, phase de maturation, est arrivée à son terme en juin 2025. Lors de la phase de maturation, la démarche patrimoniale menée par Sol et Civilisation a permis de formaliser un premier portrait de la « multiperformance globale ». Il comprend 150 indicateurs, quantitatifs et qualitatifs, à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation, comme à l'échelle d'entités plus vastes. Ensuite, Arvalis a confronté ces indicateurs à ceux issus de l'outil de la multiperformance SYSTERRE® qui permet d'évaluer les pratiques agricoles et de concevoir des alternatives innovantes et multiperformantes. Le projet HECATE se poursuivra en 2025 - 2026 via deux axes centraux : tester les nouveaux

indicateurs, hors SYSTERRE, et mesurer leur impact sur la multiperformance auprès d'une dizaine d'exploitations « pilotes », et poursuivre le dialogue territorial entre les différentes parties prenantes

▼ AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL

Le lancement de l'affichage environnemental a été une nouvelle fois reporté. au bénéfice d'une large concertation souhaitée par les Ministères concernés avec les parties prenantes. Intercéréales a été consultée et poursuit son action afin d'assurer la prise en compte de critères environnementaux dont le calcul est scientifiquement robuste et non contestable. Une version du projet sur la méthode de calcul du coût environnemental des produits alimentaires a été présentée le 29 avril 2025 via la plateforme Ecobalyse. A l'issue de cette présentation, s'amorce une phase de test pour tous les utilisateurs potentiels qui auront la possibilité de donner leur avis sur le dispositif du Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

La finalisation de la méthode de calcul et le développement de l'outil Ecobalyse sont attendus en 2026.



ANIMATION DES FILIÈRES

Au-delà des actions d'Intercéreales en faveur de l'adéquation offre / demande, des forums blé tendre et de l'animation des filières en région, la filière blé dur, en lien avec le plan de souveraineté et de développement de la filière, organise une journée blé dur chaque année avec Arvalis, et permet de faire le point sur l'avancement des projets la filière.

Enfin, dans la continuité de ses travaux sur les « céréales à potentiel », qui ont permis de renforcer les connaissances de la filière sur une dizaine d'entre elles, et à l'image des travaux engagés sur l'animation de la filière sarrasin assurée par l'intermédiaire d'un groupe de travail regroupant depuis plus de deux ans les maillons de la filière des semenciers jusqu'à la deuxième transformation, Intercéreales s'est engagée sur ce même modèle, dans le renforcement de la structuration de la filière avoine. L'année 2025 a également marqué le lancement d'un « observatoire économique des filières à potentiel », qui devra apporter de la connaissance aux acteurs des filières, de suivre les dynamiques économiques et d'encourager le développement de ces cultures et marchés. Onze céréales seront ainsi couvertes par cet observatoire.



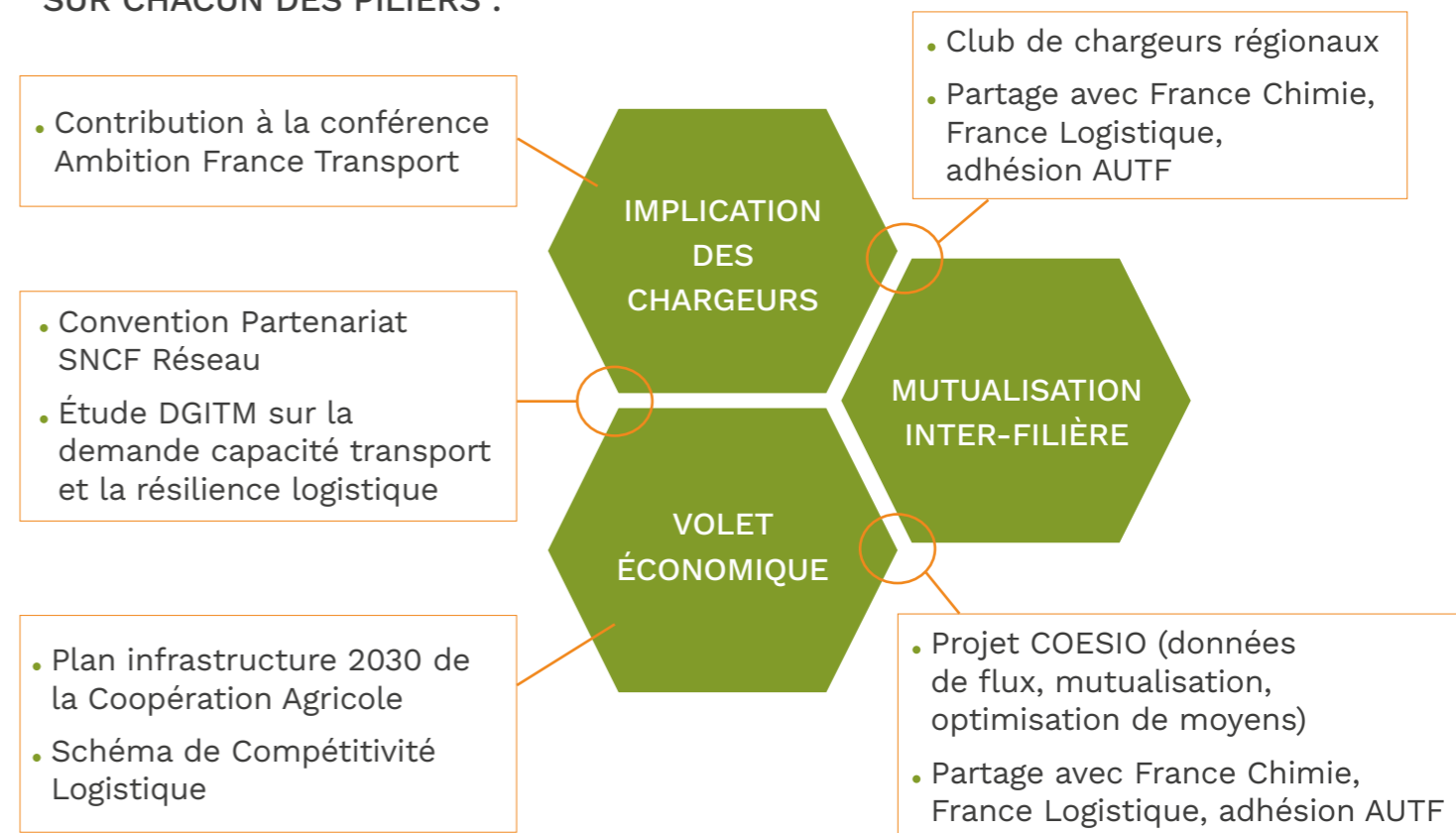
LOGISTIQUE : UNE COMPÉTITIVITÉ AU CŒUR DE LA CAPACITÉ DE RÉPONSE AUX MARCHÉS

Les projets en cours poursuivent leurs développements et les échanges avec SNCF réseau et la DGITM se font plus officiels sous forme de convention de partenariat sur l'application du plan de transformation 2017 et des 3 piliers identifiés :

- L'implication des chargeurs pour la planification des infrastructures avec les transporteurs et l'État
- La mutualisation inter-filière et les objectifs communs
- L'analyse de la compétitivité avec un volet économique global

La filière céréales a toujours été prépondérante sur les modes massifiés moins carbonés que sont le fluvial et le ferroviaire, représentant 1 tonne sur 3 dans le transport de céréales contre 1 tonne sur 8 pour la moyenne nationale. Cette approche vertueuse de la logistique ne sera pérenne que dans le respect de la compétitivité et se confronte pour l'instant à des projections baissières des capacités, à des investissements importants sur les infrastructures et aux réglementations environnementales et sociétales. La co-construction initiée en 2022 avec les Pouvoirs Publics et Gestionnaire d'Infrastructures se consolident pour un fléchage plus efficace des actions. L'ensemble de ces études, détaillées ci-dessous, permet de faire le pont entre les moyens internes à la filière (silos, entrepôts...) et externes (infrastructures, capacité de transports, attractivité des métiers...) dans un cadre standardisé que ce soit dans les méthodes ou les hypothèses de base.

LES PROJETS EN COURS SUR CHACUN DES PILIERS :



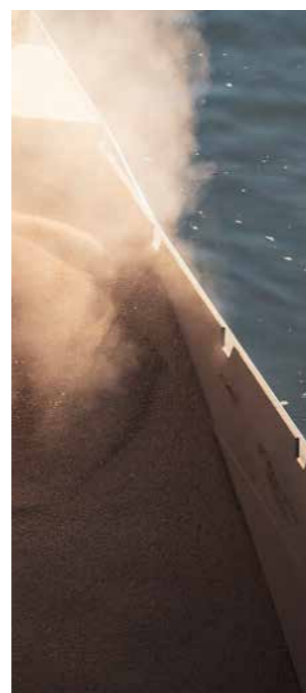
Point d'avancement des principaux projets en cours :

► **COESIO** : Un projet stratégique qui a pour objectif de centraliser la donnée de flux logistique au niveau filière pour identifier de nouveaux leviers de massification et d'optimisation via des outils d'aide à la décision. Cette année a permis, de signer la phase 2 du projet et d'embarquer les acteurs les plus convaincus, et de trouver ensemble des cas concrets d'optimisation pour valider les objectifs de mutualisation et de gain économique sur des flux récurrents. La prochaine étape verra un élargissement du système au niveau national, prévu en 2026, avec une ouverture potentielle à d'autres filières.

► **Schéma de compétitivité logistique** : La première partie de cette étude nous a donné les clés des axes prioritaires à travailler afin de mieux anticiper et limiter les impacts potentiels internes et externes sur la capacité logistique et sur son coût global. Les premiers résultats donnent trois grands volets (infrastructures, moyens humains et matériels et marché de la logistique). La mise à jour de l'étude CERESCO de 2020 sur les coûts logistiques va permettre de faire le point sur les évolutions de coûts et d'utilisation de la logistique entre 2019-2023. Un modèle paramétrable en sera issu afin de piloter les objectifs de report modal et de décarbonation via le prisme économique du transport.

► **MULTIREGIO** : La filière est sponsor de ce programme innovant sur le fluvial en proposant une solution logistique intégrée (pré/post acheminement, passage portuaire et transport fluvial) avec un investissement des chargeurs sur le moyen. Ce programme sert aussi de support sur la formation de nouveaux pilotes fluviaux, le développement portuaire intérieur et l'attractivité de nouveaux chargeurs par la possibilité de lots multiples.

► **Club de chargeurs** : les travaux en région ont mis en lumière le besoin de club de chargeurs capables de centraliser les besoins des différentes filières et servir de point central pour les échanges avec les gestionnaires d'infrastructures et les pouvoirs publics. Un premier club est en cours de structuration avec le soutien d'Intercéales et l'Unicem en région Centre-Val de Loire. Les statuts devraient être déposés sur le premier trimestre 2026. Cette initiative fera le lien aussi avec les clubs existants (Hauts de France, axe Seine, Alsace, Nouvelle Aquitaine...) et l'ensemble de ces clubs feront aussi écho aux travaux au niveau national lancés avec France Logistique et France Chimie.



► **Convention de Partenariat SNCF Réseau** : Au dernier Salon de l'Agriculture, nous avons signé une convention de partenariat avec SNCF réseau pour une durée de 5 ans. Les axes de travail sont au nombre de trois :

- **Patrimoine / Investissement** : un état des lieux des infrastructures silos et capillaires afin d'avoir une vision complète sur la priorisation des lignes.
- **Indicateurs** : un point complet sur les causes de défaillances et leurs origines afin de redonner à chaque partie les leviers qui lui sont propres pour améliorer la qualité de service.
- **Exploitations** : une réflexion sur les modifications à apporter en termes de réglementations de fonctionnement opérationnel pour augmenter le nombre de sillons disponibles. Un état des lieux des différents modèles économiques de gestion des capillaires va compléter les réflexions pour une maîtrise plus juste des coûts de maintien des lignes.

La première année est une année test avec la Direction Territoriale Centre Val de Loire pendant laquelle nous posons les méthodologies, les données nécessaires et les benchmarking sur les modèles financiers. Nous rédigerons un livre blanc à l'issue de cette année test pour communiquer sur les méthodes et résultats et déployer plus facilement la convention sur l'ensemble des Directions Territoriales.



Au-delà des projets, la participation aux études de La Coopération Agricole sur les infrastructures à l'horizon 2030 et de la DGITM sur la demande de capacité de transport 2030 - 2050, la résilience des chaînes logistiques, la digitalisation et les tableaux de bord de suivi donnent à aussi un cadre d'expression des besoins des professionnels de la filière tout en anticipant les problématiques, qu'elles soient à venir ou à évoluer.





5

Bilan du Programme de promotion Marché Intérieur

Ce programme correspond à l'accord interprofessionnel 2022 - 2025 et s'articule autour de 3 grands axes thématiques de communication :

- une filière solution à l'alimentation de demain ;
- une filière solution aux grands enjeux du climat ;
- une filière de proximité, solution à la vitalité des territoires.

Et d'un axe socle :

- **s'engager collectivement en filière.**

▼ Ce programme s'appuie sur 5 outils de diffusion :

- l'événementiel ;
- La communication institutionnelle, les relations presse et la communication sensible ;
- le digital comprenant les sites internet, l'animation des réseaux sociaux et l'influence ;
- la communication interne ;
- la communication pédagogique avec les jeunes et les enfants.

UNE FILIÈRE SOLUTION À L'ALIMENTATION DE DEMAIN

VALORISER LES DIMENSIONS CULTURELLES DES PRODUITS CÉRÉALIERS

Le travail de promotion sur l'importance des céréales et produits céréaliers dans le quotidien, l'histoire et la gastronomie française a été poursuivi par la parution du 10^{ème} numéro du magazine Cérès aux éditions Menu Fretin, à destination des amateurs de produits céréaliers, imprimé à 3 000 exemplaires et diffusé à 1 300 chefs français renommés.



Programme de financement européen pour faire la promotion du pain et de la filière blé-farine-levure-pain auprès du grand public (18-35 ans)

Le programme européen de valorisation de la filière blé-farine-levure-pain (BFLP) en France et en Belgique, lancé en février 2024, a pour ambition de relancer la consommation de pain chez les jeunes (18-35 ans) et de promouvoir une filière durable. Six partenaires clés (Intercéréales, ANMF, CSFL, Syfab, FEB et CNBPF) pilotent ce projet de 3 ans doté d'un budget de 2,15 millions d'euros, dont le message principal est « **Sans pain, c'est moins bien** ».

Depuis le lancement, le programme a déployé une large campagne de communication multicanale :

- Une campagne d'affichage (septembre-octobre 2024) avec plus de 18,5 millions de contacts,
- Une campagne d'influence avec plus de 6 millions de personnes engagées,
- Des actions mêlant influence et médias, totalisant plus de 2 millions d'impressions,
- Une participation au festival des Vieilles Charrues 2024 avec plus de 250 000 participants,
- Une participation au FISE 2025 avec plus de 300 000 participants,



La création de plus de 121 contenus variés pour nourrir la page Instagram « Les Céréales »,

- Une présence ciblée dans les salons étudiants (SIEP, Studyrama, etc.) avec plus de 410 contacts directs établis.



Ces actions combinent l'influence, les médias, le digital sur les réseaux sociaux, les campagnes d'affichage et la participation à des événements B2C et B2B, afin d'assurer une visibilité forte et continue auprès du grand public, en particulier les jeunes adultes (18-35ans).

Programme de financement européen pour faire la promotion du blé en Afrique (Côte d'Ivoire, Cameroun, Sénégal)

Intercéréales a obtenu un cofinancement par la Commission européenne pour faire la promotion du blé meunier dans trois pays francophones clients de l'Europe et portes d'entrée des céréales en Afrique de l'Ouest et du Centre. Forts du constat de la stagnation des exportations en Afrique de l'Ouest et de la concurrence grandissante de pays comme la Russie, le programme s'articulera à travers divers événements professionnels et formations à destination des meuniers, directeurs de meunerie et technico-boulangers.

Les deux objectifs du programme sont :

- Augmenter la part de marché des céréales européennes consommées dans les 3 pays ;
- Sensibiliser les importateurs, les négociants, les transformateurs et les utilisateurs de céréales quant aux qualités des céréales européennes.

Le programme, d'une durée de 3 ans pour un budget total de 2,15M€, a débuté en mars 2025.

Dépôt de deux nouvelles demandes de co-financement européen

Deux nouveaux dossiers de promotion européens ont été déposés auprès de la Commission européenne :

- Programme de promotion du blé meunier et de la farine UE en Chine
- Programme de promotion du maïs UE en France et en Espagne

Les résultats des appels à projets seront connus à l'automne 2025.

UNE FILIÈRE SOLUTION AUX GRANDS ENJEUX DU CLIMAT

La Grande Brasserie :

L'événement La grande Brasserie, ayant pour objectif de réunir les professionnels de la filière, les acteurs économiques et les élus de la région autour d'un repas céréalier, s'est poursuivi avec la région Occitanie

La visite de Biscuit International à Montauban a permis d'illustrer la transformation des céréales et les enjeux de la filière de la production à la consommation. Plus de 80 participants ont ensuite pu échanger au cours d'un déjeuner au restaurant d'application Court-Circuit by Cuisine Mode d'emploi à Toulouse.

Benoît Piètrement pour Intercéréales et Didier Jeannet, président du CRGC Occitanie, ont présenté le contexte national et régional de l'événement et donné les éléments économiques de la filière en Occitanie.



UNE FILIÈRE DE PROXIMITÉ, SOLUTION À LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

VALORISER LES CONTRIBUTIONS DE LA FILIÈRE

▼ Bilan intervention externe

Les équipes d'Intercéréales ont accueilli plusieurs publics : étudiants en école d'ingénieur agro (Esa et UniLaSalle), groupes d'agriculteurs (Savoir Vert). L'objectif était de présenter le fonctionnement de la filière, ses enjeux et ses actions, tout en répondant aux interrogations des futurs professionnels de la filière.

▼ Tuto'Com

Intercéréales a poursuivi l'accompagnement des acteurs de la filière dans leur communication, avec la réalisation de 2 nouvelles formations sur les thématiques suivantes : l'intelligence artificielle et l'utilisation de l'influence dans la communication. En moyenne 70 participants à chaque session

▼ Séminaire réseau

Les agriculteurs ambassadeurs Passion Céréales se sont réunis à Tours en janvier 2025. Après la visite d'un élevage et atelier de transformation porcine, les participants ont échangé sur les actions de communication d'Intercéréales à venir.



S'ENGAGER COLLECTIVEMENT EN FILIÈRE

OUTILS ET RÉSEAUX

▼ Salon International de l'Agriculture 2025 :

Lors de cette édition, le thème « Territoire, talents et transition » a été développé à travers diverses animations présentant les actions.

Ce thème a été illustré par le silo des céréales et par les animations de 30 professionnels de la filière. Le bilan : une centaine de visites officielles, plus de 100 retombées presse, 4 000 baguettes produites, 10 000 personnes accueillies dans la moissonneuse-batteuse.



▼ Relations presse :

Bilan des actions presse - Juin 2024 - 2025



Les deux grands temps forts de la campagne 2024 - 2025 ont été le SIA et les moissons. Pour le SIA, on dénombre près de 100 retombées presse, dont 17 pour l'accord signé avec SNCF Réseau et 11 pour le live Twitch avec Samuel Étienne. Nos ambassadeurs « Passion Céréales » ont largement été mis à contribution lors d'interviews portant sur des portraits d'agriculteurs. Pour les moissons 2025, l'opération **moissonneuse.fr** a été particulièrement bien relayée ainsi que les points d'actualité de Benoît Piétrement sur l'état des récoltes.

En parallèle, divers sujets d'actualité ont été portés à la fois en presse professionnelle et en presse généraliste (radio, télé, print et numérique) :

- Fin 2024 : l'élection de Benoît Piétrement et les nominations d'Isabelle Tailhan et Anne-Laure Paumier chez Intercéréales.
- En 2025 : les sujets logistiques, le plan de surveillance, la campagne européenne « Sans Pain, c'est moins bien » et l'opération menée en amont de l'Exposition universelle d'Osaka, avec la venue de l'artiste japonais Kentaro Kobuke.



- Le Mercosur et les questions relatives à l'export ont été traités régulièrement sur l'ensemble de la période.

Intercéréales a aussi réuni les journalistes lors d'événements propres tels que la journée export, l'Assemblée Générale, mais également une conférence de presse en novembre 2024 portant sur la **feuille de route de décarbonation des filières grandes cultures**. 17 journalistes étaient présents et 25 retombées ont été recensées.

Deux voyages de presse ont été organisés :

- Le premier, en octobre 2024, sur la **nutrition animale**, a permis d'emmener 7 journalistes dans la région du Mans, à la découverte d'une usine de fabrication d'aliments et d'une exploitation agricole dédiée à l'élevage de volailles et aux céréales.



- Le second, en juin 2025, sur la **filière orge-malt-bière**, a réuni 13 journalistes qui ont suivi le parcours du champ à la brasserie, entre l'Aube et l'Île-de-France, générant plus de 35 retombées.

Comme lors de la campagne précédente, le média training auprès de certains élus a été renouvelé.

LE DIGITAL

▼ Réseaux sociaux « grand public »

Dans une volonté de renforcer notre présence sur les réseaux sociaux, nous mettons en place une stratégie de contenus structurée, fondée sur l'exploitation de nos outils existants. L'ambition est de fédérer une communauté engagée, curieuse d'en apprendre davantage sur la filière céréalière et désireuse d'interagir autour de messages clés.

• Facebook « Les Céréales » :

Notre page Facebook totalise 48 166 abonnés, un niveau élevé et en continuité avec la base solide construite les années précédentes. Les impressions atteignent 4 millions en N-1, un volume proche du pic de 5,5 millions enregistré en N-2, ce qui maintient une très bonne visibilité malgré l'écart. Cette performance s'appuie sur une forte optimisation budgétaire : les dépenses passent de 4 251 € en N-2 à 2 944 € en N-1, soit une réduction significative tout en préservant l'efficacité. Le taux d'engagement reste excellent à 18 %, confirmant une communauté active et qualitative.



• Facebook « L'école des Céréales » :

Notre page Facebook « L'école des Céréales » se maintient à 4 300 abonnés.

• Instagram « Les Céréales » :



Notre page Instagram « Les Céréales » a vu son audience évoluer positivement avec 11 500 abonnés, contre 2 524 l'année précédente, soit plus de 9 000 nouveaux abonnés, ce qui montre un fort dynamisme et intérêt pour la page Les Céréales. Le nombre de publications a été important cette année avec 120 posts et 233 stories. Cette année, 1,6 million de personnes ont été touchées, un chiffre

en léger retrait par rapport à l'an dernier où la portée (nombre de personne ayant vu notre publication) atteignait 2 millions. Les impressions suivent la même tendance : elles s'établissent à 3 millions en N-1, contre 4,8 millions en N-2. Cette proximité des résultats a été obtenue alors que le budget publicitaire a été fortement réduit, passant de 6 795 € à 2 944 €. Le taux d'engagement est bon à 6,8%, avec plus de 110 000 interactions et 25 000 visites sur le profil.

• YouTube « Les Céréales » :

Notre compte YouTube « Les Céréales » comptabilise 3 600 abonnés, soit une légère augmentation vs. n-1. Il enregistre plus de 900 000 vues depuis sa création.

▼ Réseaux sociaux « institutionnels »

• LinkedIn « Intercéréales » :

L'orientation donnée est celle de la pédagogie et d'une meilleure connaissance de la filière, au sens agronomique, technique mais aussi humain à travers la valorisation des acteurs et des métiers. Cette année, des nouveaux formats ont été mis en place comme la vidéo ou les séries sous forme de carrousel pour augmenter la viralité des contenus et fidéliser l'audience.

Au 30 juin 2025, la page comptabilise 7976 abonnés (+ 1 899 abonnés en un an) et 97 posts publiés en un an.

• X « Intercéréales » :

Le réseau social reste plus propice aux réactions à chaud et aux relais d'actualité. L'interprofession a notamment mené une campagne digitale en réaction à l'émission " Sur le front" dédiée à la filière maïs.

Au 30 juin 2025, le compte X comptabilise 2580 abonnés.



▼ Sites Internet

• Le site « Intercéréales » comptabilise plus de 83 000 visites dont plus de 65% est apporté par référencement naturel. Les pages les plus consultées sont celles sur les céréales et sur les produits céréaliers. L'export est également une page qui intéresse les internautes.

• Le blog « Les Céréales » comptabilise plus de 177 000 visites annuelles. Le référencement naturel augmente encore, mais c'est toujours les référencement payant SEA financé par notre bourse Google ad Grants qui permet de générer plus de 50 % du trafic.

Les recettes et les articles liés à la thématique de la gastronomie sont les plus consultés.



• Le site de « L'école des Céréales » génère plus de 6 000 visites dans l'année grâce notamment à la campagne d'abonnement au magazine Epok Epi en septembre. 55 % du trafic est apporté par référencement naturel.



L'INFLUENCE

Les actions d'influence menées en 2023 - 2024 ont été plébiscitées et ont permis à Intercéréales de remporter 2 prix de communication en 2025 :

- [Le prix de la Meilleure action de communication créative / innovante / virale des Trophées de la communication](#)
- [Le trophée d'argent du prix Corporate & Institutionnel à La Nuits des Rois](#)



Pour initier sa deuxième année d'actions d'influence auprès des 18-35 ans, Intercéréales a organisé un live Twitch au SIA 2025 diffusé sur la chaîne de Samuel Étienne. Un plateau a été spécialement monté pour faire discuter la communauté de Samuel Étienne avec les invités professionnels de la filière et les influenceurs présents sur le plateau.



Pour l'été 2025, Intercéréales a continué à investir les divertissements consommés par les 18-35 ans en s'invitant dans l'univers inédit de l'esport. La collaboration avec la Ligue Française de League of Legends (LFL) a consisté en un dispositif de sponsoring personnalisé dans le cadre du Summer Split 2025 à travers une cagnotte solidaire à destination d'une association étudiante qui lutte contre la précarité étudiante, des prises de paroles sur la filière par les commentateurs pendant la compétition, des vidéos de reportages filière portées par une mise en scène humoristique de commentateurs populaires d'esport

VOIR LES VIDÉOS

- [Tweekz monte à bord d'une moissonneuse-batteuse avec un producteur de céréales](#)
- [Tweekz devient à ses dépens un stagiaire d'été dans un silo pendant les moissons](#)
- [Tweekz part en reportage dans une usine de fabrication de pâtes à la manière de « C'est pas sorcier »](#)
- [Vidéo de présentation de l'opération esport](#)



▼ Newsletter Intercéréales

30 newsletters ont été envoyées depuis septembre 2022 à environ 1 700 destinataires. Cet outil permet de revenir sur les dernières actualités d'Intercéréales, les principales retombées presse, les publications impactantes sur les réseaux sociaux et l'agenda d'Intercéréales.

▼ Outils pédagogiques

- 1 numéro du magazine d'Epok'Epi sur le thème « D'où viennent les céréales ». Il a été envoyé à environ 1 500 enseignants, soit plus de 40 000 enfants touchés, distribués sur différents événements.

- De nombreuses ressources pédagogiques concernant la découverte des céréales ont été actualisées cette année. Une nouvelle plaquette sur la production de sarrasin a été réalisée.



Ces outils sont gratuitement mis à disposition des acteurs de la filière, afin de mieux les accompagner dans leur communication grand public. Intercéréales a été partenaire de plus de différentes manifestations en région, fermes pédagogiques, événements agricoles, interventions scolaires..., réparties dans l'année.

- L'édition 2024 de la brochure des chiffres clés de la filière céréalière a été diffusée à plus de 20 000 exemplaires



▼ Préparation et accompagnement des prises de parole

Intercéréales a accompagné la prise de parole de tous ses portes parole en amont de chaque prise de parole (plateau TV, interview, reportage terrain, AG, déplacement ministériel, déplacement à l'étranger...). Pour cela, des éléments de langage ont été préparés et les porte-parole ont tous été formés et accompagnés, avec une mise en place de médiatraining ad-hoc si nécessaire.



En parallèle, une veille est aussi réalisée toute l'année sur les sujets potentiellement émergents avec préparation d'éléments de langage et de chiffres disponibles pour les acteurs de la filière céréalière.





Bilan du Programme des Relations Internationales

En 2024, les producteurs français ont engrangé une récolte de céréales à paille catastrophique. La baisse des surfaces semées en céréales d'hiver en raison des pluies incessantes, s'est couplée à un rendement national inférieur à la moyenne. En effet, les conditions climatiques n'ont pas été plus clémentes au printemps et l'excès d'eau aura vraiment pénalisé les travaux des champs et les cultures du semis à la récolte. Les surfaces non semées à l'automne sont en partie remplacées par des céréales de printemps, notamment par du maïs. Et même si la récolte de maïs est satisfaisante, cela n'a pas permis de compenser les pertes pour les producteurs de céréales.

L'ensemble de la filière a été pénalisée par cette récolte catastrophique en volume, et compliquée en qualité en raison principalement des poids spécifiques en blé et orge inférieurs aux standards des marchés. Baisse de rentabilité pour les producteurs, détérioration des rendements industriels, surcoûts logistiques, sous-utilisation des installations portuaires, pertes de part de marché à l'export : la campagne 2024 - 2025 est une année noire pour la filière. Les exportations vers l'Union Européennes, toutes céréales et particulièrement en maïs, se sont maintenues, tandis que les expéditions vers les pays-tiers ont été drastiquement réduites.

Dans ce contexte particulièrement morose pour l'export français, le Département Relations Internationales a adapté son activité de promotion tout en jouant pleinement son rôle de lien sur la durée et de trait-d'union avec les filières à destination. L'organisation des séminaires de présentation de l'offre française à l'automne en Europe et dans les pays-tiers habituels, les actions de formation et les travaux d'études avec nos partenaires au Maroc, en Tunisie, en Égypte et en Chine permettent d'assurer une présence auprès des utilisateurs des céréales françaises. Parallèlement, l'action du département s'est renforcée en France pour faire valoir les enjeux à l'export et les difficultés particulières de l'année.

CHINE

Charles GAO Peng a pris ses fonctions au Bureau d'Intercéréales de Pékin en juin 2024. Il met en œuvre un programme de coopération qui se densifie entre la Chine et la France à la faveur de l'accord de coopération dans le secteur agricole et alimentaire signé entre les deux chefs d'État à Paris au printemps 2024.

Accueil d'une délégation **Haut Niveau de l'administration d'État des céréales et réserves stratégiques** (NAFRA). C'est l'occasion pour l'Administrateur de NAFRA, M. LIU Huanxin, de découvrir la filière française et de poser de nombreuses questions sur la production, le transport, la conservation des grains, la normalisation et d'affirmer les fortes préoccupations de son pays en matière de sécurité alimentaire. La délégation est reçue par les dirigeants d'Intercéréales, le Ministère de l'Agriculture, FranceAgriMer, l'Afnor et diverses entreprises de la filière (SEVEPI, les Grands Moulins de Corbeil, Sénalia).



Dans cette même stratégie de mise en œuvre de la coopération franco-chinoise, Intercéréales co-organise avec Arvalis, le BIPEA, l'Afnor et FranceAgriMer une **formation de deux semaines pour une quinzaine de fonctionnaire de NAFRA** sur la qualité et la sécurité alimentaire en général.

Au printemps 2025, en partenariat avec le moulin de Guangdong Jinhe Intercéréales organise un **atelier technique sur la**

meunerie. François Sevestre, consultant spécialisé se rend dans le moulin pour faire une démonstration avec du blé français. Divers tests sont conduits en lien avec les experts chinois et une réunion de restitution est organisée avec l'appui de COFCO et douze moulins de la région. Cet atelier permet de mettre en avant les réglages optimums pour écraser du blé français et obtenir une farine de qualité, sans additif et idéale pour réaliser des produits de boulangerie française.



La plupart de ces meuniers seront invités à faire partie de la Délégation organisée conjointement par COFCO et Intercéréales en juin en France.

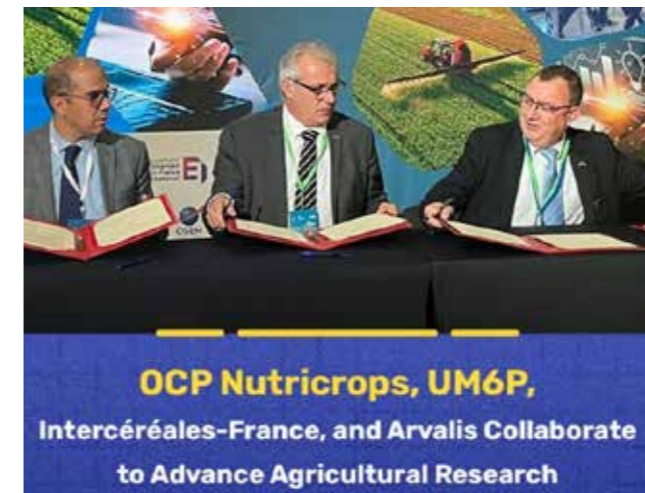
Compte tenu de l'engouement des chinois pour les produits de boulangerie « à l'occidentale » et en particulier française, la farine française s'exporte avec une belle dynamique en surfant sur la tendance. Pour conforter cette image et développer les affaires, Intercéréales répond à l'Appel d'offres de l'UE afin d'obtenir un financement pour une **campagne de promotion européenne sur le blé et la farine...**

Pour la filière orge-malt, le bureau de Pékin, avec un représentant de l'association du Whisky Français participe au **forum chinois du Whisky** organisé par l'Association Chinoise des Boissons Alcoolisées (CADA) secteur en plein développement et suivi avec attention par les malteurs chinois.

MAROC

Après le rétablissement d'une relation bilatérale France – Maroc de qualité dès fin 2023, le Président de la République Française soutient officiellement la **solution marocaine pour le Sahara occidentale** en juillet 2024 et est invité par le Roi pour une visite d'État à l'automne.

Benoît Piètrement, invité par le Président, participe à ce déplacement. C'est l'occasion de renforcer les liens historiques que la filière française entretient avec la filière céréalière marocaine, et de nouer un nouveau **partenariat entre Intercéréales, Arvalis, l'Office Chérifien des Phosphates et l'Université Mohamed VI Polytechnique**.



La filière céréalière s'inscrit dans cette année croisée franco-marocaine émaillée d'événements où les deux pays sont tour à tour invités d'honneur de part et d'autre de la méditerranée : notamment au Salon de l'Agriculture à Paris, au Salon de l'agriculture à Meknès et aux journées techniques de la meunerie à La Rochelle.



AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les pays d'Afrique subsaharienne sont des clients historiques et réguliers du blé français. Fort d'une croissance démographique et d'évolutions des habitudes de consommation, la demande en céréales est attendue en constante augmentation dans les prochaines années. Ces pays s'affirment comme des destinations stratégiques pour les blés français. Afin de renforcer notre présence, Intercéréales a décidé de déployer un programme de promotion renforcé, avec l'appui de financements européens. Avec les équipes de la Communication d'Intercéréales, la campagne qui cible trois pays, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal est lancée en mars 2025 pour trois ans. Cela sera un appui intéressant auprès des professionnels de la meunerie et de la boulangerie de ces pays pour faire valoir les origines européennes, fortement concurrencées par les pays d'Amérique du Sud et de la Mer noire.



ALGÉRIE

Malheureusement, la relation bilatérale entre la France et l'Algérie n'a cessé de se dégrader tout au long de cette campagne. Dès l'automne, les céréales françaises mais aussi toutes les entreprises françaises de nombreux secteurs d'activité sont « black listés » en Algérie. Ainsi, la France enregistre une triste contre-performance historique cette année et le programme de promotion est ajourné.

ÉGYPTE, PROCHE ET MOYEN ORIENT

Les enjeux de sécurité alimentaire en Egypte sont traités au plus haut niveau des autorités du pays et les décisions d'approvisionnement sont maintenant confiées à une nouvelle instance. La structure Futur of Egypt prend donc peu à peu sa place et le bureau du Caire établit les contacts avec les nouveaux responsables des achats sur le marché international. Jean-François Lépy, au nom d'Intercéréales, a participé à la visite du Président de la République au Caire début avril. L'occasion de mettre en avant le soutien de l'État français aux exportations de céréales avec la mise en place du **dispositif CapFranceExport Céréales** signé au salon de l'Agriculture de Paris avec le Ministre délégué au Commerce Extérieur, Laurent Saint Martin.



Intercéréales représente la filière française au Saudi Food qui prend de plus en plus d'ampleur en Arabie Saoudite et au salon organisé par l'association internationale des meuniers (IAOM) à Dubaï. Les échanges se poursuivent également avec les acteurs du secteur de l'alimentation animale, notamment pour développer le potentiel en orge fourragère.

UNION EUROPÉENNE

En lien avec l'ANMF, Intercéréales organise une **mission d'études en Allemagne**. Rencontrer nos homologues, comprendre les enjeux de la meunerie allemande, ses atouts et préoccupations, comprendre l'évolution de la production de blé et ses contraintes : ce déplacement a donné lieu à des échanges fructueux et riches d'enseignements.

Début décembre 2024, Paris a accueilli la **64^{ème} Bourse européenne au Grand Palais**. Partenaire historique de la Bourse, Intercéréales accueille les visiteurs de toute l'Europe, et quelques opérateurs d'Afrique du Nord et du Proche et Moyen Orient qui ont aussi fait le déplacement. Sur le stand d'Intercéréales, la filière française met en avant le plan de souveraineté blé dur et les enjeux liés à la décarbonation et à la RSE dans le secteur de l'alimentation animale européenne.



Nouveau succès pour la **Matinée Export et la Bourse de l'exécution** qui se sont tenues le 19 mars 2025, au Pavillon Gabriel, avec la participation de Laurent Saint Martin, Ministre délégué au Commerce Extérieur. Dans le contexte international rendu encore plus chaotique avec l'élection de Donald Trump à la Maison Blanche, et la violence du changement climatique pour de nombreuses régions du monde, dont la France en 2024, nous avons fait le choix de consacrer cet événement aux « Accélération géopolitiques et climatiques » avec la participation de Thomas Gomart et de nous interroger sur « Quelle place pour les céréales françaises sur le marché mondial ? » avec des intervenants de haut vol brillamment coordonnés et interrogés par Sébastien Abis. Mohammed Sadiki, ex-Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts du Royaume du Maroc nous fera l'honneur de conclure nos travaux en partageant les réalités et défis de ces chocs climatiques et géopolitiques pour la sécurité alimentaire du Maroc.



Intercéréales, à la demande de ses membres et particulièrement des producteurs de maïs et des amidonniers, continue à se mobiliser contre une ratification de l'**Accord de Libre Échange UE – Mercosur** tant que ce dernier ne prendra pas pleinement en compte les enjeux environnementaux et les différences sur les normes de production de part et d'autre de l'Atlantique. Conférences de presse, rencontre avec des parlementaires, rendez-vous multiples : ces actions sont conduites au fil de l'actualité, en commun avec trois interprofessions (AIBS, Interbev et Anvol) notamment à l'occasion de la venue du Président Lula à Paris. Cette pression sans relâche se poursuit malgré la volonté de la Commission européenne et de nombreux autres Etats membres d'aboutir.

VEILLE CONCURRENTIELLE ET PROSPECTION

Pour comprendre les dynamiques de production de l'**Amérique Latine** nous maintenons des échanges riches et instructifs avec les contacts de la Bourse de Rosario en Argentine mais aussi avec le Brésil. Territoires de production de céréales, mais aussi d'importation de grains et de malt, les perspectives ne sont pas à négliger vers le Mexique et la Colombie par exemple.





Défense des enjeux de la filière auprès des pouvoirs publics

Dans un contexte politique instable, Intercéréales se doit de poursuivre ses travaux de sensibilisation des pouvoirs publics aux différents enjeux de la filière céréalière, qu'ils soient de court ou long terme (compétitivité, qualité sanitaire, logistique, transition écologique, export, loi Duplomb, accord UE-Mercosur, Règlement OCM, etc). Rencontrant régulièrement les cabinets ministériels et membres de l'administration, l'interprofession est aussi fréquemment auditionnée à l'Assemblée nationale et au Sénat.

En termes d'événements, cette action de promotion des enjeux de la filière se manifeste par le Salon des maires, le Salon de l'Agriculture, des journées de visites filière pour les parlementaires, et des petits-déjeuners parlementaires.

SALON DES MAIRES 2024

Présent au Salon des Maires et des Collectivités locales qui avait lieu du 19 au 21 novembre 2024 porte de Versailles, Intercéréales a pu échanger avec des élus locaux et nationaux (maires, conseillers départementaux / régionaux, parlementaires, ministres) venus sur le stand de la filière céréalière. L'interprofession a organisé à cette occasion une conférence sur la thématique : « Comment faciliter le dialogue entre citoyens et acteurs des filières agricoles et agroalimentaires ? ».



Comment faciliter le dialogue entre citoyens et acteurs des filières agricoles et agroalimentaires ?
Mercredi 20 novembre de 11h30 à 12h15



SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2025

Pour cette 61^{ème} édition du SIA, Intercéréales a reçu le Premier ministre et 16 ministres afin de maintenir la continuité des échanges avec les acteurs de la scène politique nationale, fort mouvementée. Mais aussi les commissions parlementaires, les présidents des deux chambres, des présidents de partis politiques, d'anciens ministres, des parlementaires français et européens, le commissaire européen Christophe Hansen, la DRAAF, la DGAL, et autres personnalités de la sphère politique.

Le lien avec les acteurs politiques du territoire était maintenu via des rencontres avec les présidents de région et de départements, durant lesquelles ont été mis en avant les enjeux de logistique, de décarbonation, de gestion de l'eau, ou encore de lutte contre la baisse des surfaces céréalières. Intercéréales a par ailleurs signé une Convention de partenariat avec SNCF Réseau pour pérenniser le transport de céréales par voie ferroviaire.

Des séquences fortes sur le volet international ont également marqué cette édition, avec l'accueil du ministre marocain de l'Agriculture sur le stand de la filière céréalière, le Maroc étant le pays mis à l'honneur du SIA cette année. Soulignons également le lancement du dispositif d'assurance-crédit à l'export en présence du ministre du commerce extérieur.



CONFÉRENCE DE PRESSE MERCOSUR À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'interprofession a soutenu l'organisation d'une conférence de presse inter-filières à l'Assemblée nationale sur le dossier Mercosur. Les filières sucre, volaille, bœuf et céréales ont réaffirmé leur opposition résolue à l'accord entre l'Union Européenne et le Mercosur, avec le soutien des parlementaires présents, tous partis confondus.



VISITE PARLEMENTAIRE FILIÈRE ORGE / MALT / BIÈRE

Intercéréales a organisé une journée de visite parlementaire pour la présidente de la commission des Affaires économiques du Sénat et ses collègues sénateurs de la commission, afin de leur faire découvrir la filière orge / malt / bière et ses enjeux de compétitivité et de maintien à l'international. Le déplacement dans des champs d'orge, la visite de la malterie Soufflet à Nogent-sur-Seine et de la brasserie Rabourdin furent l'occasion de riches échanges.



PETIT-DÉJEUNER PARLEMENTAIRE

Intercéréales a débuté un cycle de petits-déjeuners parlementaires, dont le premier fut consacré aux enjeux logistiques essentiels à la compétitivité de la filière.

Une dizaine de parlementaires ont pu échanger avec les élus de la filière sur l'avenir du transport de céréales dans les territoires, qu'il soit ferroviaire, fluvial ou routier.



INFORMATION DES MEMBRES

Via des notes régulières et une veille hebdomadaire, l'interprofession informe ses 14 membres sur les actualités gouvernementales et législatives qui peuvent concerner l'ensemble de la filière.



QU'EST-CE QU'Intercéréales ?

Intercéréales, association privée à but non lucratif, est l'interprofession représentative des céréales à savoir **alpiste, amarante, avoine, blé dur, blé tendre, épeautre, maïs, méteil, millet, orge, quinoa, riz, sarrasin, seigle, sorgho, triticale**, et **tritordeum**, et des produits céréaliers.

Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire, mais aussi, à valoriser le savoir-faire français et la qualité des productions et produits céréaliers à l'international.

Les 14 membres d'Intercéréales sont les organisations professionnelles nationales, représentatives de la production, de la collecte et commercialisation, et de la première transformation. Appelées aussi familles professionnelles, elles sont réparties en trois collèges :

COLLÈGE PRODUCTION :

AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé), AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs), FGC (France Grandes Cultures)

COLLÈGE COLLECTE - COMMERCIALISATION :

La coopération agricole - Métiers du Grain, NégoA (fédération des Négociants Agricoles), SYMEX (Syndicat Français de la Meunerie d'Exportation), SYNACOMEX (Syndicat National du Commerce Extérieur des Céréales)

COLLÈGE TRANSFORMATION :

ANMF (Association Nationale de la Meunerie Française), CFSI (Comité Français de la Semoulerie Industrielle), La coopération agricole - Nutrition Animale, SNIA (Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale), Malteurs de France, USIPA (Union des Syndicats des Industries des Produits Amylacés et de leurs dérivés), USM (Union de la Semoulerie de Maïs)